



La situation sociale dans l'Union européenne

2005-2006

Vue d'ensemble



1. Introduction

L'Union européenne est aujourd'hui confrontée à des changements économiques et démographiques majeurs, qui constituent un véritable défi pour sa capacité à préserver une forte cohésion sociale. Après une croissance considérable de l'emploi entre 1997 et 2001, la situation sur le marché de l'emploi s'est détériorée, victime d'une conjoncture économique défavorable caractérisée par un net ralentissement de la croissance économique dans la plupart des États membres. Au cours de ces quatre dernières années, l'écart entre l'UE et les États-Unis, en termes de PIB par habitant et de productivité de la main-d'œuvre, s'est creusé. En outre, les entreprises de l'UE doivent faire face à la concurrence de plus en plus acharnée des économies à croissance rapide, comme la Chine et l'Inde. Une telle évolution est davantage perçue comme une menace que comme une chance de développer les marchés d'exportation.

Ces inquiétudes quant aux perspectives économiques de l'Europe sont encore aggravées par les craintes, de plus en plus vives, suscitées par le vieillissement rapide de la population européenne. Alors que l'importante cohorte des citoyens issus de la période du baby-boom vieillit, l'évolution de l'importance numérique relative des différentes générations et de leurs nouveaux rôles remettra en question l'actuel équilibre entre les générations, tandis que les arrangements qui ont assuré pendant de nombreuses années la cohésion sociale sont mis en péril. Certains observateurs craignent que l'Europe n'entre dans un cercle vicieux, où le poids de plus en plus lourd des soins aux aînés étouffera l'activité économique au point de réduire le bien-être de la société toute entière.

Dans pareil contexte, les craintes finissent souvent par orienter les débats de politique sociale. Les citoyens ont peur de perdre leur emploi et leurs droits à la pension et aux soins de santé. D'autres encore s'inquiètent de l'arrivée d'un nombre croissant d'immigrés, pourtant nécessaires pour occuper des postes devenus vacants. Quant aux jeunes générations, c'est leur avenir qui les inquiète. Ce manque de confiance pourrait avoir joué un rôle dans les médiocres résultats économiques observés ces dernières années en Europe. Pour que les Européens retrouvent un certain optimisme et reprennent confiance dans l'avenir de l'Europe, il est essentiel d'adapter l'équilibre intergénérationnel à l'évolution du contexte démographique.

L'édition 2005-2006 du rapport sur «La situation sociale dans l'Union européenne» se concentre précisément sur la question du nouvel équilibre intergénérationnel. Elle décrit les tendances démographiques concernées et analyse la situation, en termes de revenus et de conditions de vie, de personnes d'âges et de situations familiales différentes.

Les faits et les arguments présentés dans le rapport 2005-2006 confirment l'ampleur du changement démographique. Ces tendances soulèvent une série de défis et soulignent à quel point il est capital d'exploiter au maximum les possibilités d'améliorer les performances économiques et sociales de l'Europe. Comme l'a d'ailleurs suggéré le Livre vert de la Commission «Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre les générations», un nouvel équilibre intergénérationnel qui investit dans les jeunes, soutient davantage les familles et encourage en même temps les plus âgés à rester actifs pourrait générer une plus grande cohésion sociale, renforcer la confiance dans l'avenir et stimuler les performances économiques européennes.

La question du défi démographique est largement du ressort des États membres. Les politiques communautaires ont toutefois pour objectif de soutenir les efforts politiques réalisés à l'échelon national. En effet, les réponses politiques au changement démographique font partie intégrante de l'Agenda social 2005-2010 de la Commission, qui constitue un pilier central de la nouvelle stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi. Cet Agenda tient compte de l'évolution des besoins tout au long du cycle de vie et souligne que «le changement doit s'appuyer sur une nouvelle approche intergénérationnelle». La politique commune d'immigration constitue également une partie de la réponse au changement démographique.

La politique de l'UE apporte surtout une valeur ajoutée dans les domaines suivants:

- En promouvant l'emploi, par le biais de politiques sociales et économiques qui se renforcent mutuellement pour garantir la croissance, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, et la cohésion sociale et
- En utilisant tous les instruments disponibles - coordination des politiques nationales, législation, dialogue social et financement, afin de promouvoir un meilleur équilibre entre les générations et entre la vie professionnelle et familiale.

Le Livre vert de la Commission de mars 2005, qui a lancé un vaste débat sur le changement démographique, et la communication de suivi que la Commission a présentée en 2006 constituent les clefs de voûte de la réponse imaginée par l'Union européenne pour faire face au défi démographique.

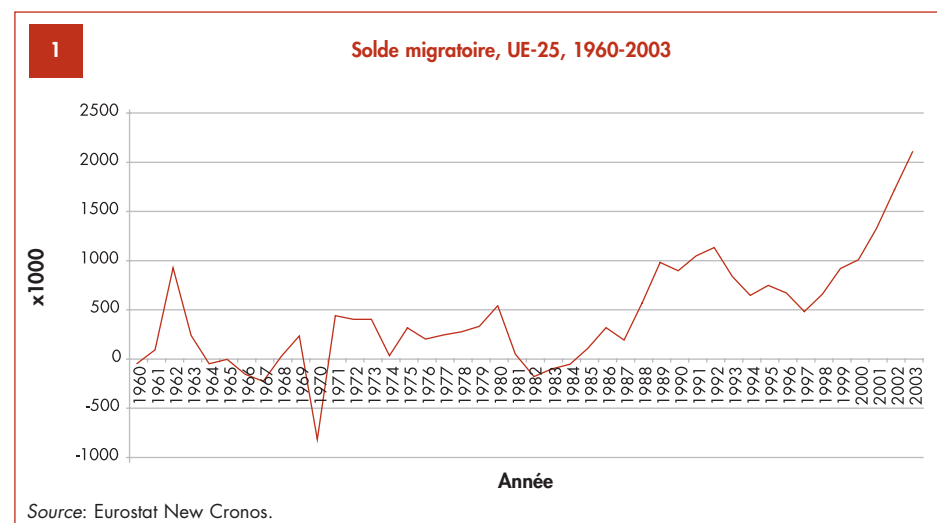
Outre cette vue d'ensemble, le rapport comprend deux grandes sections. La première analyse les tendances démographiques et sociétales et l'autre les revenus, la santé et les conditions de vie dans l'Union européenne. Comme c'était le cas pour les éditions précédentes, le rapport comprend une série de portraits statistiques couvrant les principaux aspects de la politique sociale, ainsi qu'une annexe de données.

2. Tendances démographiques et sociétales: la fin du dividende démographique

2.1. La réduction de la main-d'œuvre: une conséquence imminente du vieillissement

Au cours de ces quatre dernières décennies, l'Europe a bénéficié d'une importante population active, grâce à la forte présence des cohortes issues de la génération du baby-boom. Ce dividende démographique disparaîtra dès 2010, avec les premiers départs à la retraite des baby-boomers. Conséquence de plusieurs décennies de faible fécondité, le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail est aujourd'hui inférieur au nombre de travailleurs prenant leur retraite. La population totale en âge de travailler va donc diminuer. Les projections démographiques peuvent prédire l'importance respective des cohortes de travailleurs et de retraités pour les 20 prochaines années avec un degré suffisant de précision car ces cohortes sont déjà nées. Toute variation par rapport à ces projections chiffrées serait la conséquence d'une évolution inattendue des flux migratoires et de la mortalité.

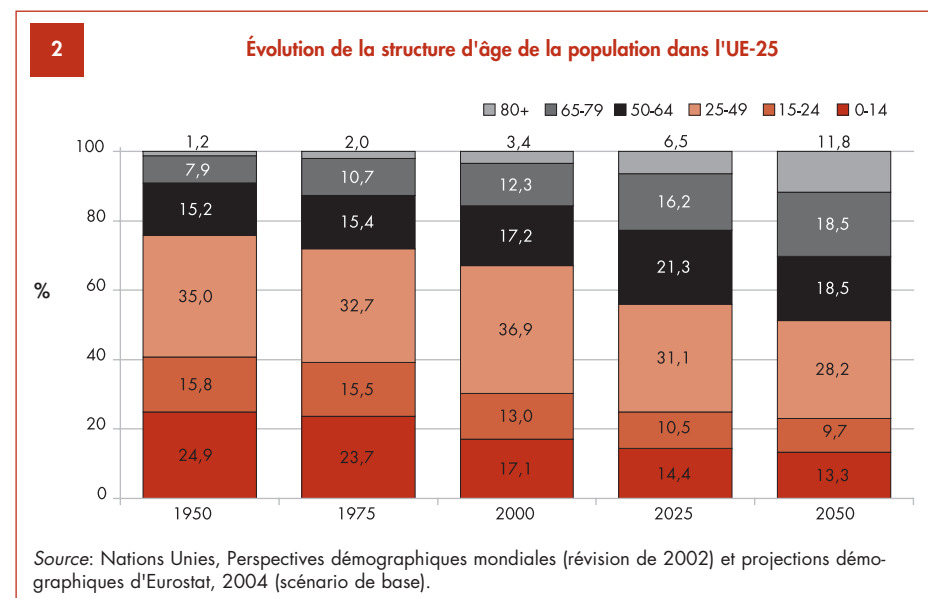
Sans ces flux migratoires, la population de certains États membres aurait déjà amorcé un déclin. En effet, le solde migratoire des États membres de l'UE-25 est élevé depuis la fin des années 1980 (voir graphique 1), dépassant même, en 2003, celui des États-Unis. Pour l'UE, les projections démographiques les plus récentes publiées par Eurostat (variante de base) se fondent sur un solde migratoire annuel d'environ 800 000 personnes et des taux de fécondité compris dans une fourchette de 1,4 à 1,85 sur le long terme, ce qui implique un rétablissement par rapport aux faibles taux (juste au-dessus de 1) observés actuellement dans certains États membres¹. Des taux d'immigration et de fécondité beaucoup plus élevés n'auraient que peu d'im-



¹ Pour un aperçu des développements connexes, consultez les statistiques d'Eurostat dans Focus 3/2006.

pact sur l'évolution rapide que connaîtra l'équilibre entre la population en âge de travailler et les personnes de plus de 65 ans au cours des prochaines décennies. De plus, alors qu'une augmentation de l'immigration et de la fécondité pourrait avoir un impact positif sur le déclin démographique, le phénomène du vieillissement se poursuivrait puisque l'espérance de vie continue d'augmenter.

Le graphique 2 illustre l'évolution passée et l'évolution future probable de la structure d'âge de la population des États membres actuels de l'UE sur un siècle. Même si le vieillissement démographique n'est pas un phénomène nouveau, il est clair que la proportion des plus de 65 ans, et plus particulièrement du quatrième âge (plus de 80 ans) continuera d'augmenter de manière significative; or, ce sont bien sûr les plus de 65 ans qui sont les principaux bénéficiaires des dépenses de protection sociale - pensions, soins de santé et soins de longue durée.



La proportion des enfants et des jeunes continuera à diminuer, traduisant la baisse substantielle de la fécondité depuis les années 1970. Ces faibles taux de natalité, associés au départ à la retraite des cohortes du baby-boom, provoqueront une diminution de la population en âge de travailler (15-64 ans). Une population de personnes en âge de travailler bien plus restreinte aura donc à soutenir une bien plus vaste population âgée.

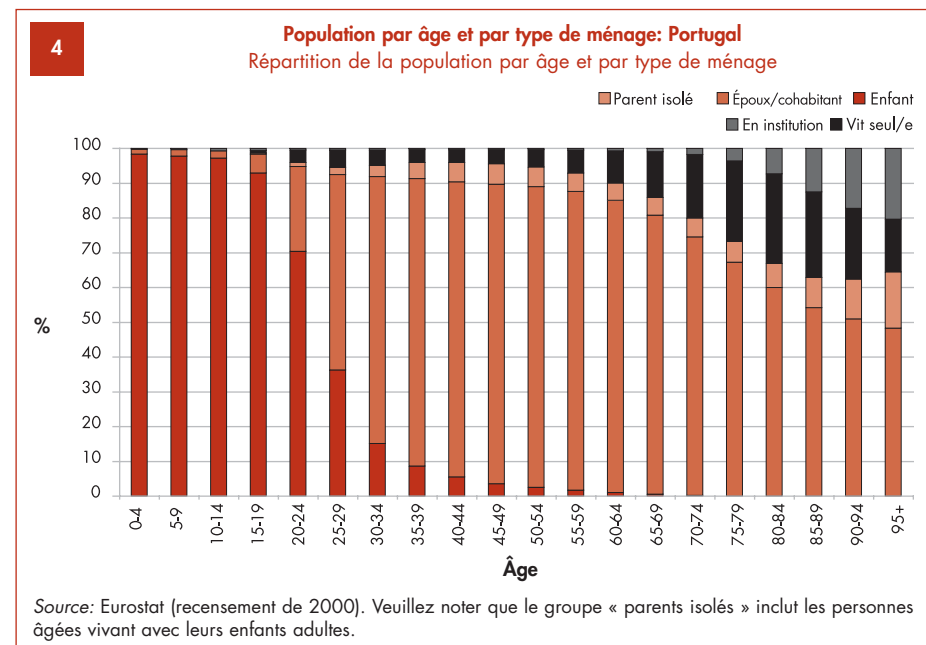
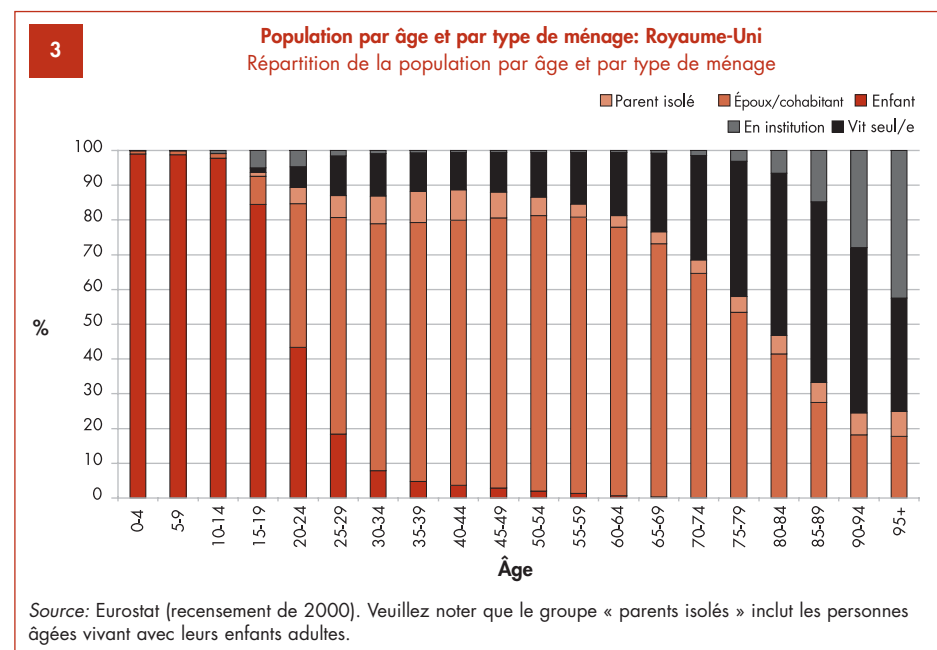
Les tendances démographiques restent relativement statiques et ne se modifient pas aisément. Elles sont la conséquence de plusieurs années de taux de natalité élevés, suivis d'une baisse de la natalité, le tout associé à une augmentation régulière de l'espérance de vie. Ni un brusque changement des tendances en

matière de fécondité, ni une forte progression de l'immigration ne peuvent éviter un véritable renversement de l'équilibre entre les jeunes et les aînés. Il faut en effet savoir qu'au fil du temps, les immigrants adoptent généralement les profils de fécondité du pays de résidence. Cette évolution majeure de la structure d'âge de la population aura d'importantes répercussions dans les décennies à venir et exigera une action politique concertée à long terme dans toute une série de domaines, notamment les politiques sociales et de l'emploi, couvrant ainsi les domaines de la protection sociale, de la santé, de l'immigration, de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, ainsi que l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.

2.2. L'évolution des attitudes et des styles de vie influence la structure des familles et des ménages

Le changement ne concerne pas seulement la structure d'âge de la population européenne. La volonté de l'UE d'exploiter pleinement le potentiel de sa main-d'œuvre appelle également à une analyse de l'évolution des profils de comportement en ce qui concerne la formation des familles et les structures des ménages. Les modèles familiaux diffèrent d'un État membre à l'autre, reflétant des évolutions historiques, des attitudes sociales et des traditions différentes. Nous pouvons toutefois dégager quelques tendances communes. Au cours de ces 20 dernières années, le nombre de mariages a reculé et l'âge auquel les gens se marient a

augmenté. Le nombre de divorces a fortement progressé. Les couples ont moins d'enfants et remettent souvent à plus tard la décision d'avoir des enfants. Le nombre de familles monoparentales est en progression et un tiers de ces familles courent un risque de pauvreté et de privation sociale. Le modèle traditionnel - grandir chez ses deux parents, trouver un partenaire pour la vie et élever des enfants, et, pour de nombreuses



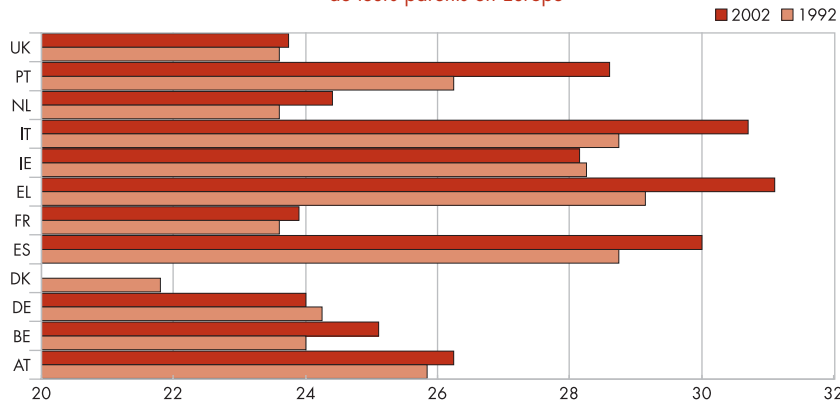
femmes, devenir veuve - est remplacé par une succession, plus diversifiée, de situations marquées par la séparation et la reconstitution de couples.

Nous observons également une augmentation substantielle du nombre de personnes vivant seules. De nos jours, plus de 12% de la population de l'UE vit seule, contre 8% en 1981. Ce phénomène concerne majoritairement les personnes âgées. Les États membres du Nord de l'Europe affichent aussi une proportion plus élevée de personnes vivant seules.

Ces changements familiaux sont étroitement liés à l'évolution des attitudes sociales et des styles de vie au cours du cycle de vie. Les graphiques 3 et 4 illustrent les rôles des individus au sein de leur ménage par tranche d'âge dans deux États membres, le Royaume-Uni et le Portugal. L'objectif est ici d'illustrer l'importante diversité qui existe entre les États membres. Les principales différences entre ces deux pays concernent la transition de l'enfance à l'âge adulte et à la vieillesse.

5a

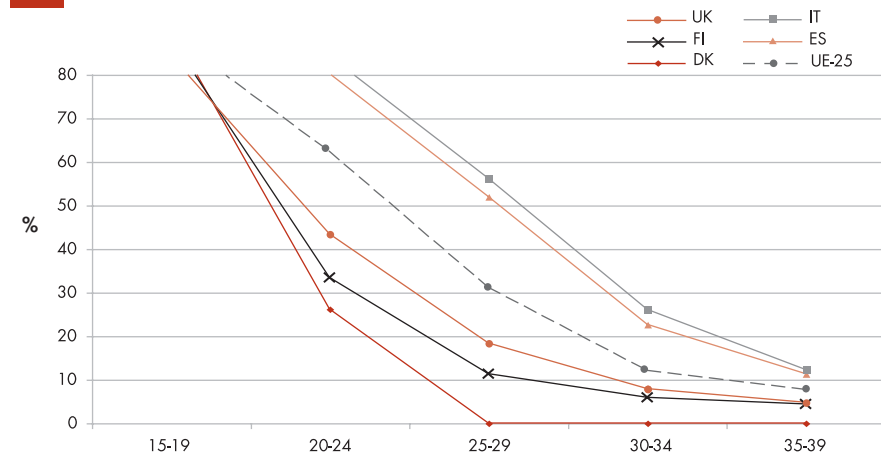
Âge médian du départ du domicile des parents
Âge auquel la moitié des jeunes adultes de sexe masculin ont quitté le domicile de leurs parents en Europe



Source: Eurostat (recensement de 2000).

6

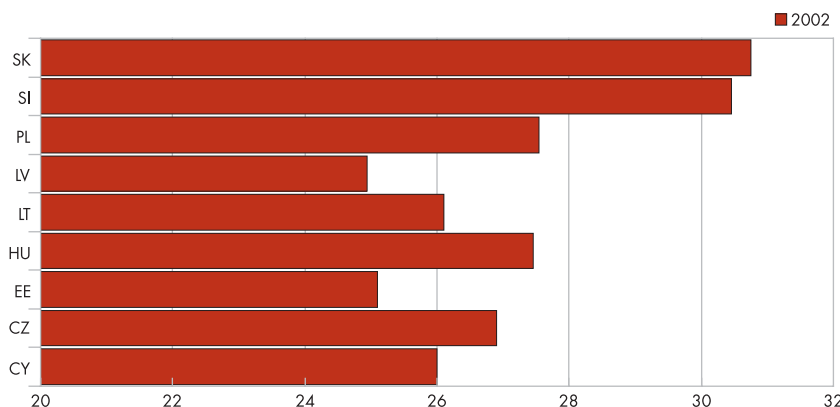
% de jeunes habitant chez leurs parents



Source: Eurostat (recensement de 2000).

5b

Âge médian du départ du domicile des parents
Âge auquel la moitié des jeunes adultes de sexe masculin ont quitté le domicile de leurs parents en Europe – Nouveaux États membres



Source: Eurostat (recensement de 2000).

2.3. Les jeunes quittent le nid familial plus tard

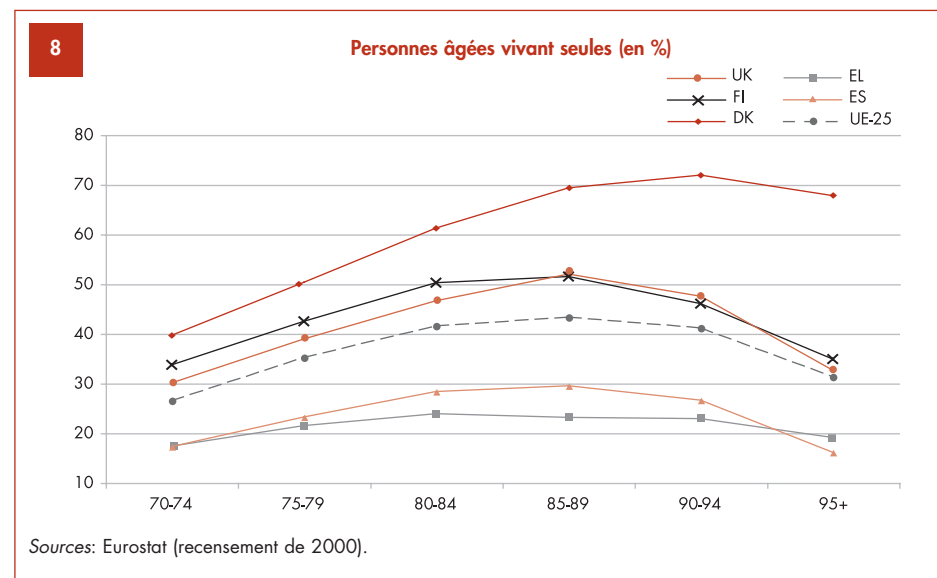
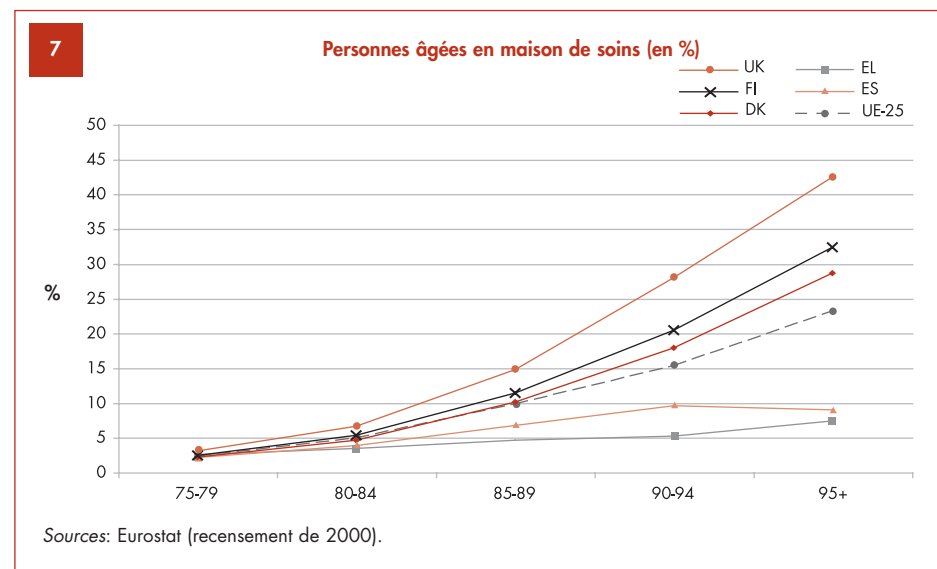
Aujourd'hui, dans toute l'Europe, les jeunes vivent généralement plus longtemps chez leurs parents que les cohortes précédentes. Les Italiens et les Grecs quittent le domicile familial bien plus tardivement que les Danois et les Estoniens (voir graphiques 5). Pas moins de 56% des jeunes Italiens âgés de 25 à 29 ans - surtout les jeunes adultes de sexe masculin - vivent encore sous le toit parental. Des tendances similaires sont observées en Espagne et, dans une moindre mesure, en Grèce et au Portugal.

Le pourcentage de jeunes adultes de ce groupe d'âge vivant encore sous le toit parental est bien plus faible dans des pays comme le Royaume-Uni, la Finlande et le Danemark, où il se situe entre 18%, pour le Royaume-Uni, et quasiment 0% au Danemark (voir graphique 6). Cette tendance générale au départ tardif du domicile parental semble s'expliquer par l'allongement de la durée des études et, sans doute aussi, par les perspectives moins nombreuses pour les jeunes, aussi bien sur le marché de l'emploi que sur celui du logement. Ces difficultés d'accès à l'emploi et au logement retardent l'autonomie et diffèrent l'âge auquel les jeunes adultes fondent une famille. Les variations nationales pourraient également s'expliquer par les différences en termes de politiques de soutien aux jeunes mais aussi de culture.

2.4. Les personnes âgées vivent souvent seules ou en institution

La diversité observée dans l'UE en termes de structures familiales se reflète également dans la situation des aînés. Dans certains pays, la cohabitation des personnes âgées et de leurs enfants reste le modèle de base. Dans d'autres États membres, les personnes âgées vivent généralement seules, tandis qu'une importante proportion de personnes du quatrième âge vit en institution (voir graphiques 7 et 8). Le vieillissement démogra-

phique devrait influencer considérablement ces arrangements familiaux. La proportion des personnes de plus de 80 ans (quatrième âge) au sein de l'ensemble de la population devrait doubler au cours de la période

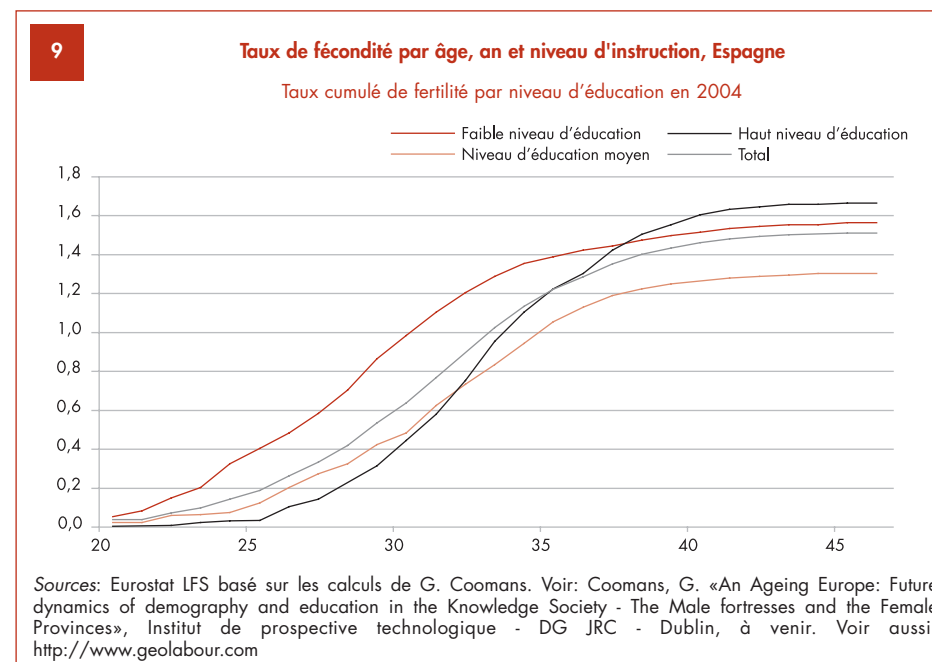


2000-2030 et nombreuses sont celles qui auront besoin de soins quotidiens. Or, les aînés auront moins d'enfants pour s'occuper d'eux et s'ils en ont, ceux-ci n'auront pas nécessairement de temps à leur consacrer, que ce soit pour des raisons professionnelles ou d'éloignement géographique. Il sera donc vraisemblablement nécessaire de développer considérablement l'offre de services de soins professionnels, surtout dans les pays où les soins aux aînés sont encore surtout assurés au sein des familles.

2.5. La fécondité semble être liée à la capacité de concilier carrière et vie familiale

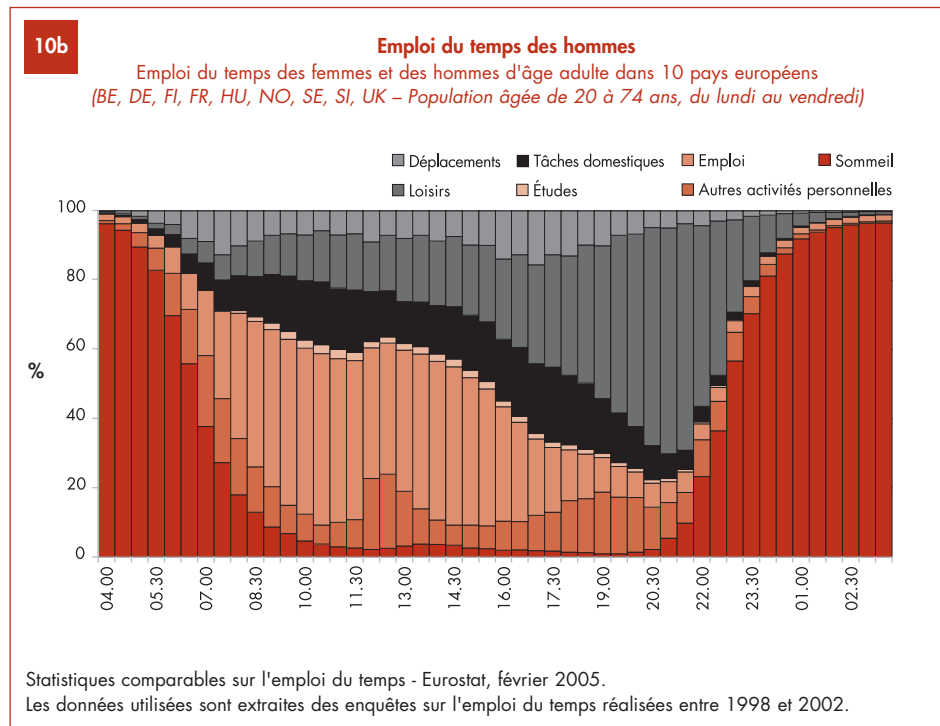
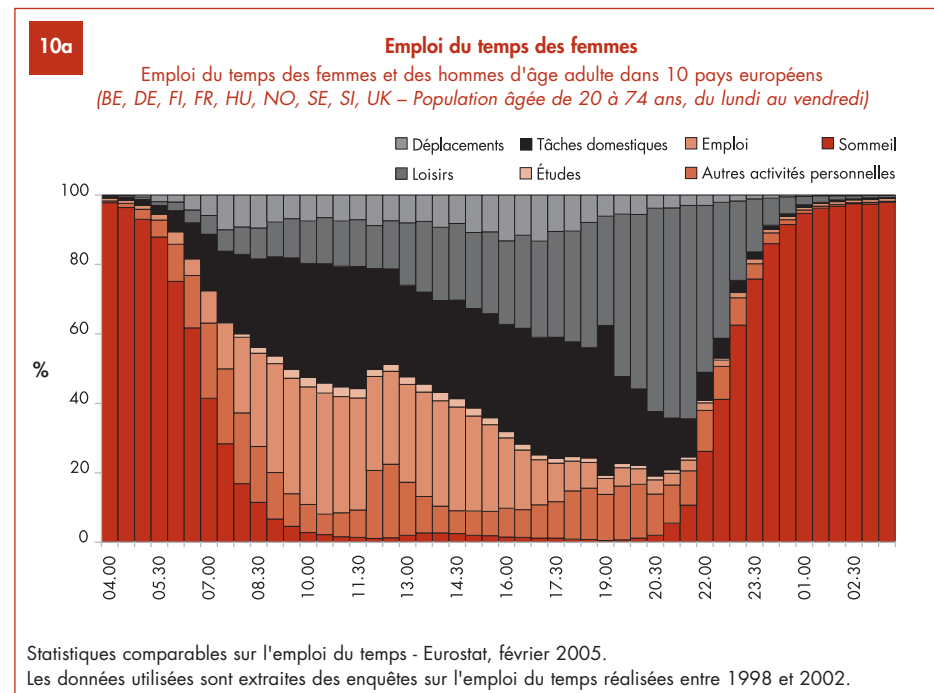
Le vieillissement démographique est inexorablement en marche et la meilleure façon de réagir à ses conséquences économiques et sociales consiste à accroître la participation à l'emploi, notamment des aînés et des femmes. Toutefois, une plus grande participation des femmes à l'emploi pourrait avoir des répercussions sur le taux de fécondité et, partant, sur l'évolution démographique à plus long terme de l'Union européenne. Dans de nombreux États membres, les taux actuels de fécondité aboutiront à un déclin démographique majeur, un phénomène inquiétant de l'avis des responsables de l'élaboration des politiques. Il convient donc de se demander comment renforcer la participation des femmes à la population active tout en améliorant, en même temps, les tendances actuelles en matière de fécondité.

Nul ne sait encore avec précision ce qui influence finalement les taux de fécondité. D'une manière générale, les femmes d'un niveau socio-économique élevé ont longtemps eu moins d'enfants que les femmes venant de milieux moins favorisés. Cette situation traduisait peut-être des choix de vie différents, les femmes des milieux



aisés préférant privilégier leur carrière plutôt que de fonder une famille. Certains éléments semblent toutefois indiquer que la situation serait en passe de s'inverser. En effet, dans les pays nordiques, les femmes ayant un niveau d'instruction élevé contribuent aux taux de fécondité relativement élevés observés dans ces pays. Un même renversement de tendance pourrait aussi avoir lieu dans d'autres États membres. L'Espagne, par exemple, a enregistré une impressionnante progression du niveau d'instruction des femmes au cours de ces dernières décennies et des signes indiquent à présent une remontée du taux de fécondité dans ce pays. L'hypothèse d'une transition pourrait expliquer ce phénomène: l'allongement de la durée des études et l'ambition de faire carrière pourraient avoir amené les femmes à différer le moment d'avoir des enfants. Cette conjonction de facteurs pourrait avoir provoqué une baisse temporaire du taux de fécondité, les femmes décidant d'avoir leur premier enfant plus tard. Toutefois, au terme de cette période de transition, les taux de fécondité pourraient à nouveau remonter (voir graphique 9).

Pourtant, le seul fait de différer le moment de fonder une famille ne peut expliquer des taux de fécondité durablement à la baisse. Une telle situation s'explique plus vraisemblablement par un environnement peu propice, qui empêche les couples d'avoir et d'éduquer le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. La possibilité de concilier la vie professionnelle et familiale semble jouer ici un rôle déterminant. En l'absence de systèmes de garde d'enfants accessibles et abordables, les femmes se verront contraintes de choisir entre avoir des enfants et faire carrière. Les États membres qui ont mis en place des politiques intégrées qui permettent aux parents de concilier leur vie professionnelle et familiale affichent généralement à la fois un niveau plus élevé de participation des femmes à l'emploi et des taux de fécondité supérieurs. La meilleure façon d'éviter le déclin démographique



graphique, qui résulterait de la persistance des très faibles taux de fécondité observés actuellement dans de nombreux États membres, semble être de promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, notamment en aidant les couples à mieux concilier leur vie professionnelle et familiale. Toutefois, une telle approche ne dépend pas uniquement des mesures de politique publiques, comme l'offre de systèmes de garde d'enfants. Il faut aussi arriver à un partage plus équilibré des responsabilités au sein des ménages.

2.6. Les profils respectifs de partage du temps des femmes et des hommes ne reflètent pas encore le passage au modèle des familles à deux revenus

Ces dernières décennies ont vu s'élever, au rang de norme, le modèle des femmes mariées et des mères ayant un emploi. Avec ce passage du modèle de la famille à un revenu vers un modèle à deux revenus, nous aurions pu nous attendre à l'émergence de profils d'utilisation du temps similaires pour les hommes et pour les femmes. Toutefois, comme le montre le graphique 10, au cours d'une journée de travail, les femmes (âgées de 20 à 74 ans) consacrent en moyenne encore bien plus de temps aux tâches non rémunérées, notamment aux tâches ménagères, que les hommes. Lorsqu'il est tenu compte à la fois du travail rémunéré et du travail non rémunéré, il apparaît que les femmes ne travaillent que légèrement plus que les hommes (28% de la journée pour les femmes, contre 27% pour les hommes). Comme les femmes dorment un peu plus que les hommes, elles disposent aussi de moins de temps libre que les hommes (21% du temps total pour les femmes et 23% pour les hommes).

Dans la plupart des États membres, la participation des hommes aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants reste limitée. Selon une enquête de l'Eurobaromètre menée en 2004, 84% des hommes n'avaient pas pris de congé parental ou n'avaient pas l'intention de le faire, même lorsqu'ils étaient bien informés de ce droit. C'est chez les couples avec des enfants, notamment les ménages ayant des enfants en bas âge (moins de 6 ans), que les inégalités entre les femmes et les hommes, en termes d'emploi et de travail domestique, sont les plus perceptibles. Trois quarts des soins physiques aux enfants de moins de six ans (entre 1 heure 30 et 2 heures par jour) sont assurés par les mères. À mesure que les enfants grandissent, le temps nécessaire aux activités de soins se réduit. Les femmes continuent pourtant d'assumer une grande partie des tâches domestiques. La vie en couple, avec ou sans enfants, semble allonger la durée des tâches ménagères (notamment la cuisine, le nettoyage et la lessive), et ce davantage pour les femmes (1 heure en plus) que pour les hommes (une demi-heure).

3. Revenus, soins de santé et conditions de vie

L'avenir démographique de l'Europe dépendra dans une large mesure de la satisfaction des citoyens par rapport à leur vie et de leur confiance dans l'avenir et dans leur environnement social. Le Rapport sur la situation sociale 2005-2006 présente quelques données en rapport avec ces aspects, et examine en particulier les tendances générales en ce qui concerne les conditions de vie et de revenus, par génération et par type de ménage. Ce rapport fournit donc quelques pistes permettant de déterminer dans quelle mesure la situation actuelle en termes de distribution des revenus et de conditions de vie dans l'UE cadre bien avec l'objectif d'équilibre intergénérationnel et si les conditions de vie et de revenus sont favorables aux familles avec enfants.

3.1. La situation financière influence la perception qu'ont les citoyens de leur qualité de vie, mais d'autres facteurs jouent aussi un rôle

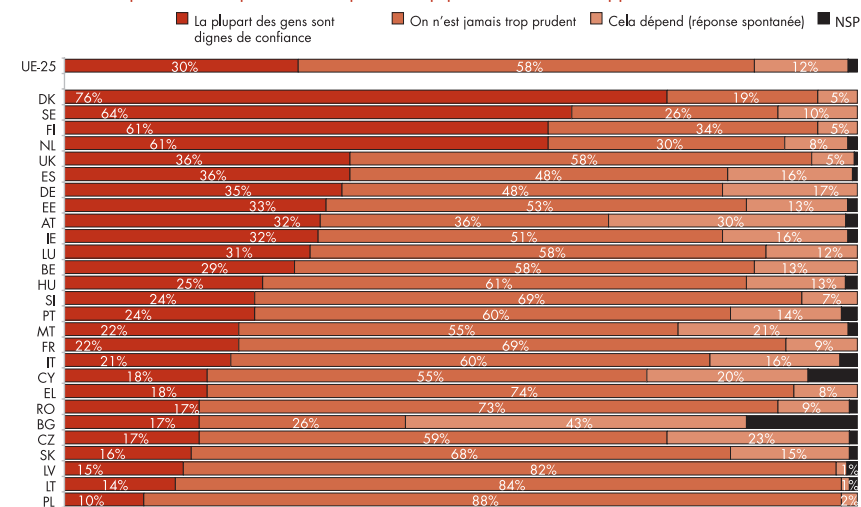
En 2005, 87% des citoyens de l'UE se disaient satisfaits de leur vie en général, contre 12% d'insatisfaits². Les grandes sources de satisfaction des citoyens heureux sont, par ordre décroissant, la famille (95%), la maison (92%), la vie sociale (91%) et leurs relations avec les collègues (90%). Le quartier, la santé et l'emploi influencent également la perception de la qualité de vie (86-89%). Il semble toutefois que la situation financière et la vie sociale soient les facteurs qui différencient le plus les citoyens heureux de ceux qui se disent insatisfaits. Si 68% des personnes satisfaites de leur vie se disent aussi heureuses de leur situation financière, ce pourcentage chute à 17% chez les personnes qui ne sont pas satisfaites de leur vie. C'est sur ce point que l'écart entre les personnes satisfaites et insatisfaites est le plus élevé. L'insatisfaction par rapport à la situation financière n'empêche pas les personnes insatisfaites sur ce point d'apprécier d'autres aspects de leur vie. Le degré de satisfaction par rapport à leur vie sociale (taux de satisfaction de 46%), leur santé (52%), leur emploi actuel (54%) et, en particulier, les relations avec leurs collègues (68%) dépasse de loin la satisfaction quant à la situation financière. Pour les citoyens, la qualité de vie que procure l'emploi est donc bien plus importante que le revenu qu'il assure.

Les responsables politiques devraient prêter une attention particulière au fait que moins de la moitié des citoyens de l'UE-25 se disent satisfaits du fonctionnement de la démocratie. Cet aspect est lié aux questions de confiance et de participation à la société, ou à celle du « capital social » comme on l'appelle parfois. Le graphique 11 présente les résultats de l'Eurobaromètre sur le degré de confiance des Européens envers autrui. La majorité des Européens n'accordent pas facilement leur confiance: près de 6 Européens interrogés sur 10 sont d'accord avec l'affirmation «on n'est jamais trop prudent dans ses rapports avec autrui».

11

Confiance vis-à-vis d'autrui

«D'une manière générale, diriez-vous que la plupart des personnes sont dignes de confiance ou pensez-vous que l'on n'est jamais trop prudent dans ses rapports avec autrui ?»

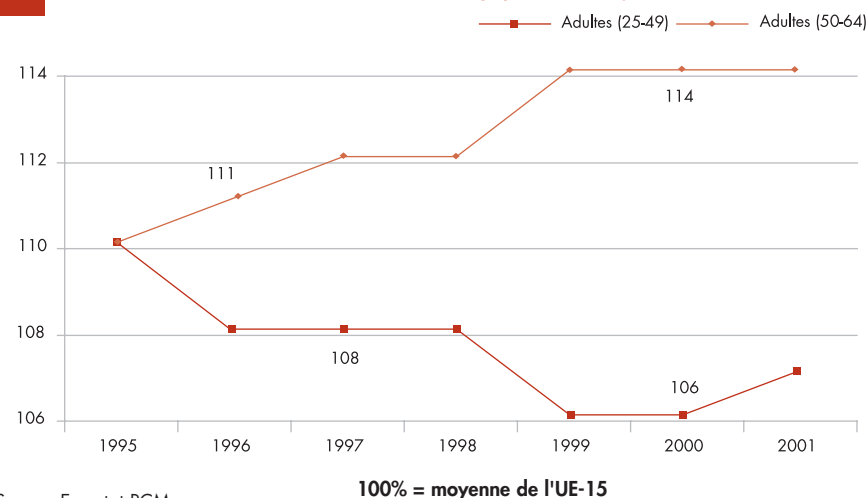


Sources: European Social Survey 2004. Voir aussi <http://www.europeansocialsurvey.org>

Tout juste 30% des personnes interrogées dans l'Union européenne estiment que «la plupart des personnes sont dignes de confiance». Les résultats nationaux indiquent toutefois un profond clivage entre quatre États membres du Nord (la Finlande, la Suède, les Pays-Bas et le Danemark) et le reste de l'UE. Une grande majorité de citoyens de Suède (64%), de Finlande, des Pays-Bas (61% pour tous les deux) et en particulier du Danemark (76%) affichent un degré élevé de confiance par rapport aux autres membres de la société. Il est intéressant de constater que ces pays peuvent également se prévaloir de systèmes de protection sociale bien développés et efficaces (en termes de cohésion sociale et de niveau d'emploi). Un niveau élevé de capital social pourrait donc indiquer une forte capacité de la société à faire face aux problèmes sociaux.

12

Évolution du revenu relatif de la population en âge de travailler



3.2. Une situation financière difficile pour les adultes dans la force de l'âge et les familles

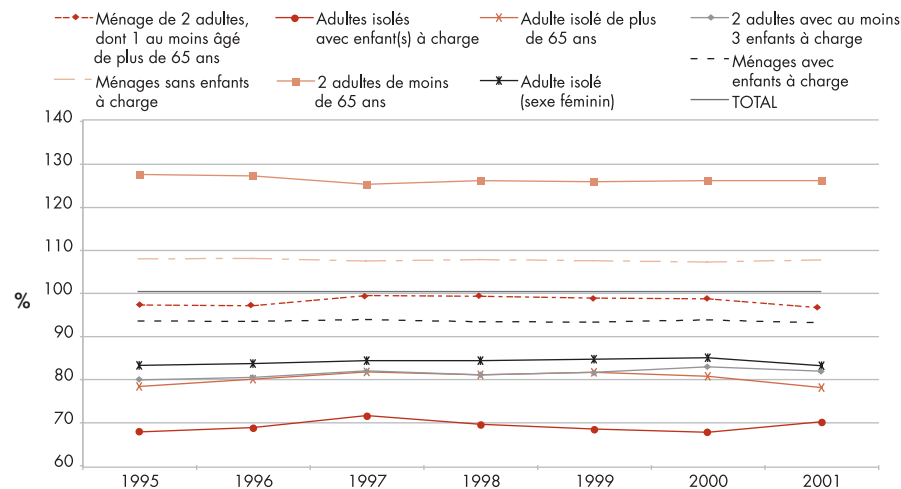
Les éditions successives du Panel communautaire des ménages (PCM)³ ont permis d'analyser les tendances en matière de revenus, par groupe d'âge et type de ménage, même si la taille limitée de l'échantillon n'autorise pas de conclusions fermes et définitives, notamment pour des groupes de population plus restreints. La population en âge de travailler dispose d'un revenu médian nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population. Toutefois, les revenus des adultes âgés de 25 à 49 ans ont évolué moins favorablement que ceux des personnes âgées de 50 à 64 ans. Le groupe des plus jeunes (25-49 ans), qui assume l'essentiel du poids de la constitution d'une famille et de l'éducation et de la garde des enfants, a vu sa situation salariale se rapprocher de la moyenne, tandis que le groupe des 50-64 ans a profité d'une amélioration sensible de ses revenus par rapport au reste de la population (voir graphique 12).

Un coup d'œil sur les niveaux de revenus relatifs de différentes catégories de ménages permet également d'évaluer l'impact financier des charges familiales liées à l'éducation des enfants. Le graphique 13 montre qu'au sein de la population en âge de travailler, les ménages sans enfants jouissent d'un revenu disponible supérieur d'environ 15% à celui des familles avec enfants. Cet écart est resté relativement stable au cours des sept années couvertes par le PCM. Le tableau montre aussi clairement la situation financière particulièrement difficile des familles monoparentales, et notamment des mères isolées.

13

Revenu relatif par type de ménage

Revenu moyen équivalent de différentes catégories de ménages par rapport au revenu moyen de la population totale



3.3. Un risque accru de pauvreté pour les familles avec plusieurs enfants dans la plupart des États membres

Les différences en termes de niveaux de revenus moyens se retrouvent également dans le risque de pauvreté auquel sont exposées les différentes catégories de ménages. Les graphiques 14 (a-d) comparent le risque de pauvreté de différentes catégories de ménages par rapport au risque de pauvreté pour l'ensemble de la population. Les pays qui se situent au-dessus de la diagonale enregistrent, pour le groupe considéré, un risque de pauvreté inférieur à celui de l'ensemble de leur population. Dans tous les États membres, les ménages constitués de deux adultes sans enfant sont exposés à un risque de pauvreté moindre que l'ensemble de la population. Par contre, les parents célibataires courent un risque plus élevé que la moyenne, ce qui s'explique par la difficulté de concilier un emploi à temps plein et les charges familiales. Nous remarquerons que dans une majorité d'États membres, les ménages composés de deux adultes et de deux enfants ont un risque de pauvreté inférieur à la moyenne. Par contre, le risque de pauvreté des ménages comptant trois enfants à charge est supérieur à la moyenne dans 22 des 25 États membres (avec des taux supérieurs à 25% dans 10 d'entre eux). Ce risque accru de pauvreté pourrait s'expliquer par le fait que dans cette catégorie de ménages, il est plus difficile pour les parents de continuer à travailler tous les deux. Et de fait, deux revenus semblent de plus en plus nécessaires pour assurer des niveaux de vie suffisants aux familles de façon à les protéger contre la pauvreté.

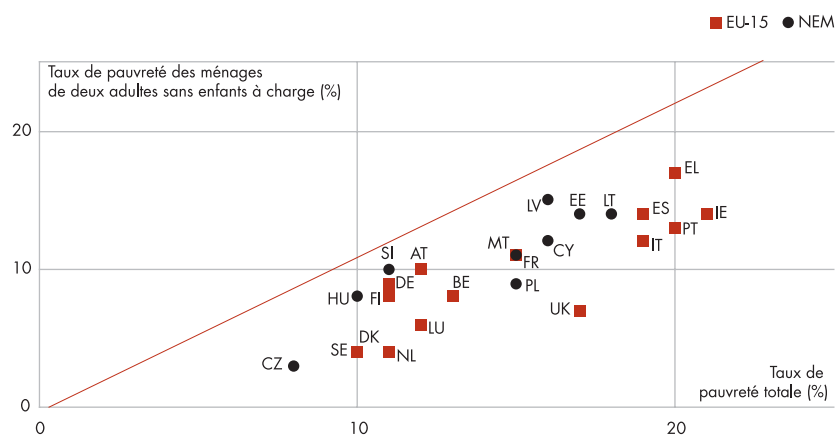
Les politiques sociales visent à réduire les risques de pauvreté, plus fréquents au début et à la fin du cycle de vie, c'est-à-dire durant l'enfance (surtout dans les familles nombreuses et les familles monoparentales) et la vieillesse (notamment dans les situations de veuvage). Il est donc intéressant de comparer dans quelle mesure les enfants et les aînés sont exposés à un risque de pauvreté. Le graphique 15 met en évidence de fortes disparités entre les États membres, ce qui reflète sans doute les priorités particulières accordées à l'un ou l'autre type de risque de pauvreté.

3 La collecte annuelle de données au titre du règlement SILC (n° 1177/2003 et suiv.), qui doit la remplacer, couvrira les 25 États membres de l'UE-25 dès 2005 et sa qualité sera améliorée à de nombreux égards. Pendant la période de transition, les données émaneront de sources nationales.

14a

Risques de pauvreté relatifs de différents types de ménages

Taux de pauvreté des ménages de deux adultes sans enfant à charge et pauvreté totale, 2001

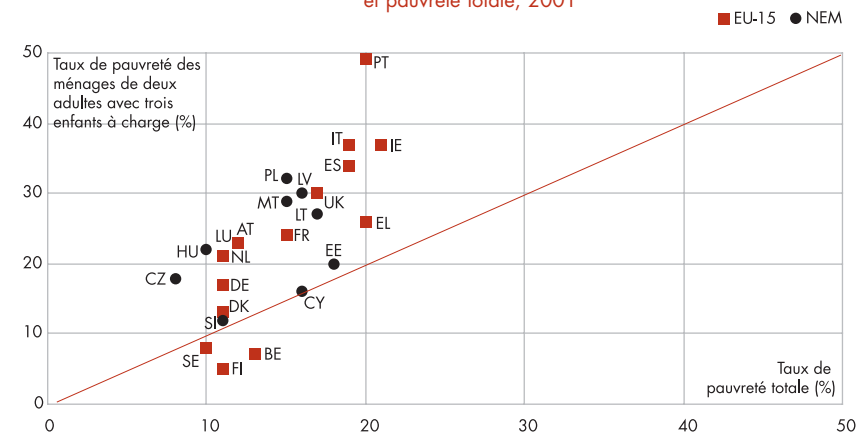


Source: Eurostat PCM.

14c

Risques de pauvreté relatifs de différents types de ménages

Taux de pauvreté des ménages de deux adultes avec trois enfants à charge et pauvreté totale, 2001

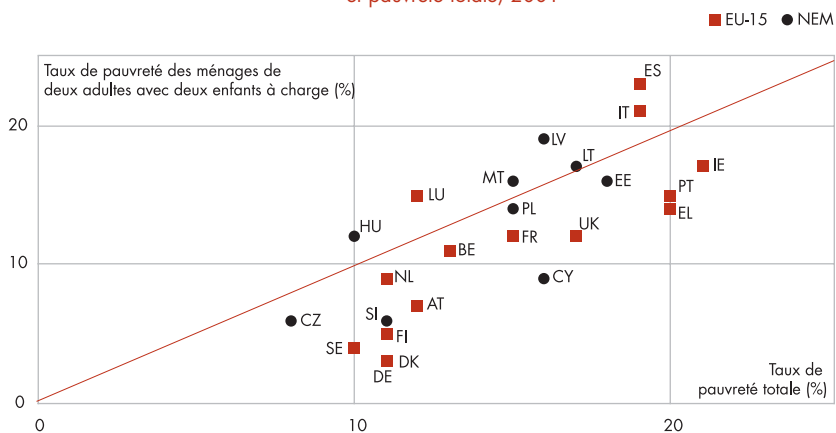


Source: Eurostat PCM.

14b

Risques de pauvreté relatifs de différents types de ménages

Taux de pauvreté des ménages de deux adultes avec deux enfants à charge et pauvreté totale, 2001

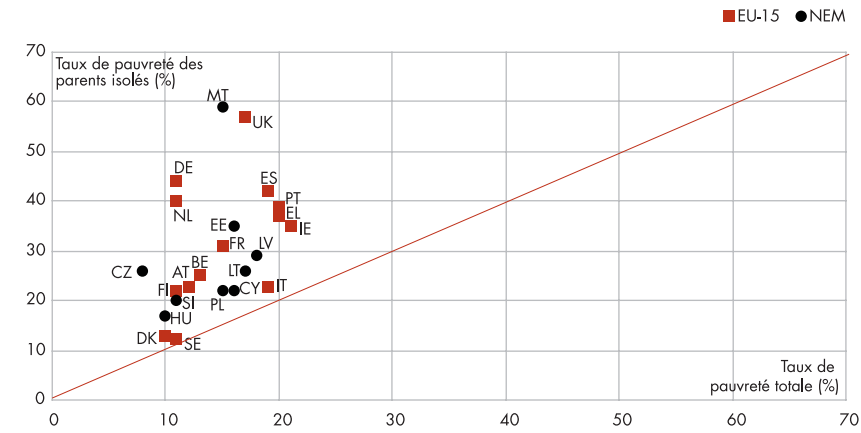


Source: Eurostat PCM.

14d

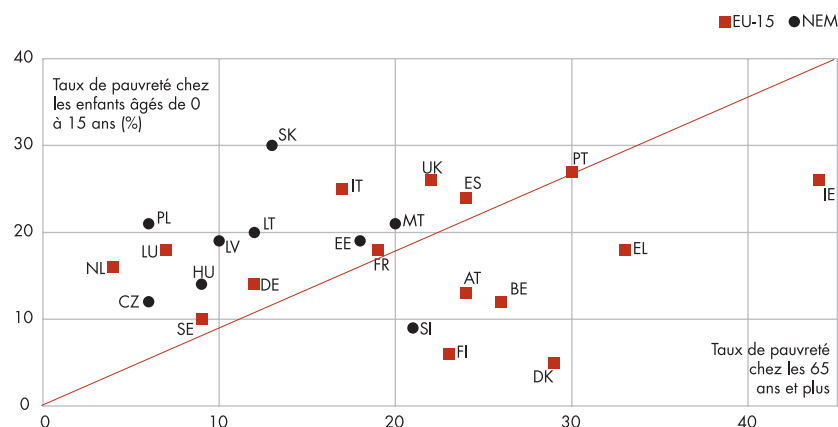
Risques de pauvreté relatifs de différents types de ménages

Taux de pauvreté des parents isolés et pauvreté totale, 2001



Source: Eurostat PCM.

15

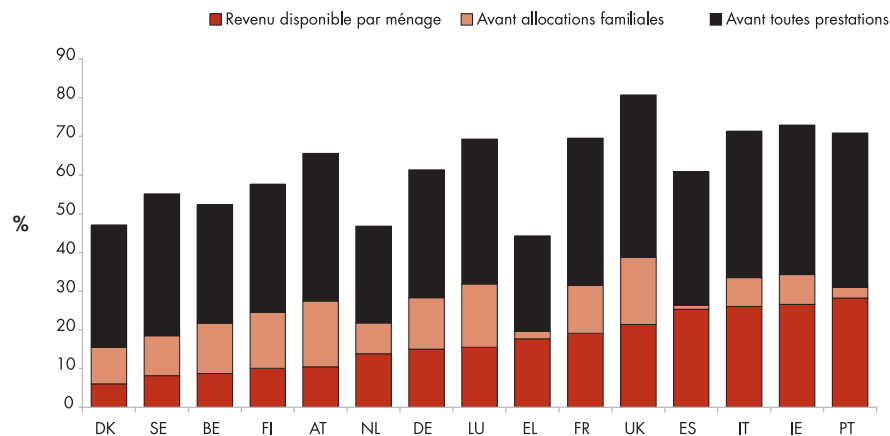
Pauvreté chez les enfants et pauvreté chez les personnes âgées (2001)

Source: Eurostat PCM.

16

Taux de pauvreté des enfants avant et après allocations

Le taux de pauvreté des enfants dans l'UE en 2001, avec et sans allocations familiales, toutes allocations confondues, et compte tenu des prestations et des avantages fiscaux



Source: Euromod.

3.4. La redistribution réduit considérablement le risque de pauvreté des familles avec enfant(s)

La situation financière des familles avec enfants est fortement influencée par les politiques de dégrèvement fiscal qui, dans la plupart des États membres, jouent un rôle considérable dans la lutte contre la pauvreté en général et la pauvreté des enfants en particulier. Dans de nombreux cas, les prestations en espèces remplacent le second revenu qui échappe à la famille en raison de la difficulté à concilier vie professionnelle et familiale.

Selon des estimations basées sur Euromod, un modèle paneuropéen d'étude de l'impact des politiques fiscales et parafiscales, le risque de pauvreté serait bien plus élevé pour les enfants en l'absence de ces allocations sociales en faveur des enfants. Cette situation est illustrée par le graphique 16, qui montre le pourcentage d'enfants des États membres de l'UE-15 exposés au risque de pauvreté et le pourcentage bien plus élevé d'enfants qui courraient ce risque si les familles ne bénéficiaient pas de ces allocations. En l'absence d'allocations sociales, le risque de pauvreté concernerait deux fois plus d'enfants environ. Le graphique montre également que les allocations spécifiquement destinées aux familles avec enfants n'ont pas toujours le plus grand impact en termes de réduction de la pauvreté des enfants. En moyenne, 10-15% seulement des revenus des ménages avec enfants sont perçus sous la forme de prestations en espèces. Cette proportion est toutefois bien plus élevée chez les ménages à faibles revenus.

Dans ce tableau, la partie vert foncé de la barre indique le taux de pauvreté après impôts et allocations. La partie centrale de la barre indique le taux de pauvreté des enfants sans l'impact des allocations familiales et des avantages fiscaux, tandis que la partie supérieure indique le taux de pauvreté avant toutes les allocations.

3.5. L'absence d'un logement à un prix abordable peut faire obstacle à la formation d'une famille

Le logement est un important facteur déterminant les conditions de vie. Dans certains États membres, la proportion de personnes vivant dans une maison (et non en appartement) augmente proportionnellement aux revenus (par ex. au Danemark, au Royaume-Uni et en Allemagne), tandis que dans les pays plus ruraux, nous observons une situation inverse (notamment au Portugal, en Espagne et en Grèce). Les familles avec enfants sont les plus susceptibles de vivre dans une maison. Dans les nouveaux États membres, un pourcentage particulièrement élevé de la population est propriétaire de son propre logement, mais la qualité du parc immobilier (privatisé) peut être préoccupante, en raison du fait que la médiocre qualité des logements est associée à des problèmes de santé physique et mentale.

La qualité du logement reflète la situation de ses occupants en termes de revenus; les personnes les plus exposées à la pauvreté (parents isolés, couples avec trois enfants ou plus) n'ayant accès qu'à des logements de médiocre qualité. Chez les personnes propriétaires de leur logement, l'économie de loyer peut influencer sensiblement la situation financière du ménage (loyer théorique). Le nombre limité de logements de qualité à prix abordable pose un problème dans de nombreuses zones urbaines. C'est sans doute l'un des facteurs qui expliquent pourquoi les enfants vivent plus longtemps sous le toit parental dans l'UE car il peut s'agir d'un obstacle à la formation d'une famille. La situation du point de vue du logement et notamment la possibilité ou la nécessité de partager le logement avec des parents âgés influencent également le niveau des soins et de l'assistance aux aînés assurés au sein même des familles.

3.6. Dans certains des nouveaux États membres, plus de 60% du budget du foyer sont affectés aux achats essentiels

En moyenne, les ménages de l'UE dépensent entre 50 et 55% de leurs revenus au logement, à l'alimentation, aux vêtements et autres postes essentiels. La part des revenus consacrée à ces achats constitue une indication quant aux éventuelles difficultés financières des ménages. Dans certains des nouveaux États membres (LT, LV, EE, PL, SK), ces postes absorbent plus de 60% des revenus des ménages. Dans toute l'UE, c'est parmi les personnes âgées, les célibataires et les parents isolés qu'on retrouve le plus de personnes qui consacrent une proportion élevée de leurs revenus disponibles (près de 60%) à ces achats essentiels.

3.7. Les personnes âgées sont les principales bénéficiaires des soins de santé et de la sécurité sociale

Les principaux utilisateurs de soins de santé et d'assistance dans leurs activités quotidiennes sont les personnes âgées en fin de vie. Nous pouvons donc nous attendre à ce que les besoins futurs en soins de santé et en aide sociale à l'avenir ne dépendent plus uniquement du nombre de personnes ayant dépassé un certain âge (un nombre qui augmentera suite à l'allongement de l'espérance de vie qui retardera l'âge du décès), mais aussi du nombre de personnes entrant dans la dernière phase de leur vie. La demande en soins de santé et en aide sociale devrait donc s'accroître sensiblement lorsque l'importante cohorte des baby-boomers entrera dans le quatrième âge, ce qui sera le cas d'ici 20 à 30 ans.

À l'heure actuelle, la majeure partie de l'aide sociale s'organise et est assurée de manière informelle. Environ 20% des personnes âgées de plus de 65 ans bénéficient d'une aide informelle, tandis que dans la tranche d'âge des personnes de plus de 75 ans, cette proportion se situe entre 30 et presque 60%, selon la définition de la notion de « soins informels ». Les personnes qui assument ces soins informels éprouvent souvent des difficultés financières, physiques ou psychologiques, d'autant qu'elles ne bénéficient généralement pas d'un soutien financier et non financier suffisant. Nous devons pourtant nous attendre à une prochaine augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules, qui ne pourront dès lors pas bénéficier de soins informels dispensés par d'autres membres du ménage. La participation accrue des femmes à l'emploi fera également diminuer l'offre de soins informels. Par conséquent, il devient de plus en plus urgent d'améliorer les services professionnels de soins et d'assistance aux personnes vivant seules.

Face à l'allongement de l'espérance de vie et à l'accélération du vieillissement de la population, des pressions devraient rapidement surgir en faveur d'un recul de l'âge du départ à la retraite. Il faut encourager cet ajustement du départ à la retraite, notamment en réexaminant les mesures incitatives à l'emploi des programmes d'allocations d'invalidité et de retraite. En effet, les différences d'un pays à l'autre en termes de dépenses publiques en faveur des personnes handicapées ne s'expliquent pas nécessairement par des différences de degré de handicap, mais plutôt par le type de conception et de mise en œuvre de ces programmes de prestations sociales. Face à l'augmentation, au sein de la main-d'œuvre totale, de la proportion des aînés et des personnes souffrant de l'un ou l'autre problème de santé, l'adaptation des lieux de travail et des conditions d'emploi aux besoins de ces groupes s'imposera de plus en plus. Nous pouvons donc nous attendre à ce que des conditions d'emploi appropriées contribuent grandement à rendre les gens plus satisfaits de leur qualité de vie et de leur vie professionnelle ainsi qu'à améliorer leur santé.

L'état de santé futur de la population dépendra aussi, dans une large mesure, des comportements actuels en matière de santé. L'état de santé des personnes de niveau socio-économique plus élevé, qui prennent en général davantage soin de leur santé (par ex. elles sont moins sujettes à l'obésité, un facteur majeur de problèmes de santé pendant la vieillesse) et qui jouissent d'un meilleur état de santé mentale (moindre incidence de la dépression), nous donne un aperçu des améliorations envisageables. Notons aussi que les personnes appartenant aux catégories socio-économiquement favorisées bénéficient aussi généralement d'un meilleur accès aux soins de santé. Dans ce contexte de vieillissement de la population, il convient de s'atteler de manière prioritaire au développement de stratégies visant à encourager un mode de vie plus sain et la prévention de problèmes de santé futurs.

Situation économique

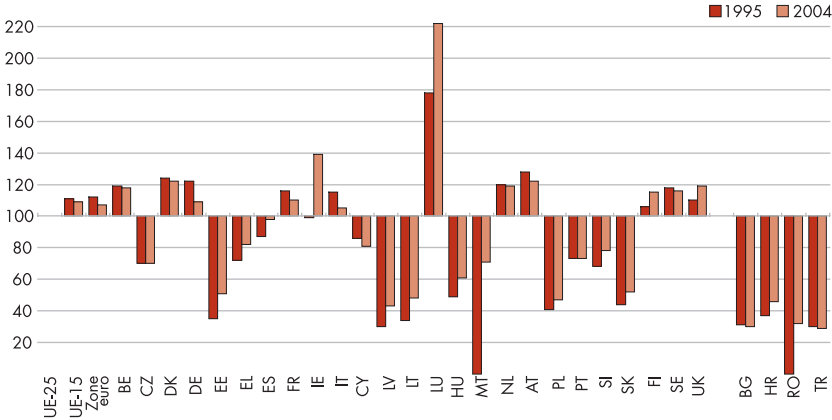
En 2004, l'UE-25 a affiché un taux de croissance de 2,3%, après le ralentissement économique et le médiocre 1,0% de 2003. D'une manière générale, les nouveaux États membres et les pays candidats connaissent une croissance supérieure à celle des anciens États membres de l'UE-15. La croissance relativement faible du PIB s'est traduite par une hausse de la dette et du déficit publics. Les taux d'inflation et d'intérêt sont restés peu élevés.

Indicateur clé 1 Taux de croissance du PIB réel, 2004 (taux de croissance du PIB à prix constants)

UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
2,3	2,2	2,0	2,9	3,9	2,4	1,6	7,8	4,2	3,1	2,3	4,5	1,2	3,8	8,5	6,7	4,5	4,2	1,0	1,4	2,4	5,3	1,0	4,6	5,5	3,6	3,6	3,2	5,6	3,7 f	8,3 f	7,7 f

1

PIB par habitant en SPA (indice UE-25 = 100)

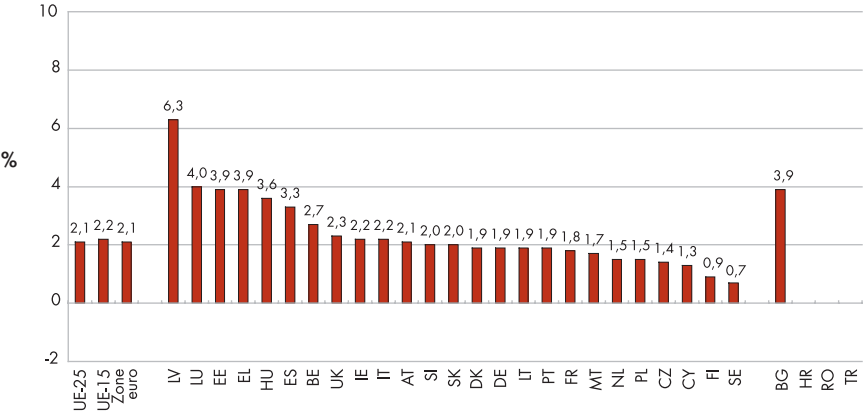


Remarque: les chiffres pour 2004 reposent sur des parités préliminaires de pouvoir d'achat. Les chiffres pour l'Allemagne, l'Estonie, l'Espagne, la France, l'Irlande (uniquement 2004), les Pays-Bas (uniquement 2004), l'Autriche et la Finlande tiennent compte de l'attribution des «Services d'intermédiation financière indirectement mesurés» (SIFIM) aux secteurs utilisateurs. Les autres pays feront de même dans les mois à venir. La comparabilité entre les pays s'en trouve donc réduite.
Sources: Eurostat - Comptes nationaux.

2

Taux d'inflation, juillet 2005

(taux annuel d'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH))



Source: Eurostat - Statistiques sur les prix.

2 Démographie, ménages et familles

Au 1^{er} janvier 2004, l'UE-25 comptait environ 457 millions d'habitants. La tendance est à une diminution du nombre d'enfants, qui naissent de surcroît de parents plus âgés, à des mariages moins nombreux et plus tardifs, à une augmentation des divorces et des naissances hors mariage ainsi qu'à une réduction de la taille des ménages. Selon le scénario de tendance des projections démographiques basées sur 2004, la population de l'UE-25 continuera d'augmenter jusqu'en 2025, et amorcera ensuite un déclin. D'ici à 2050, la population en âge de travailler devrait diminuer de 52 millions d'unités.

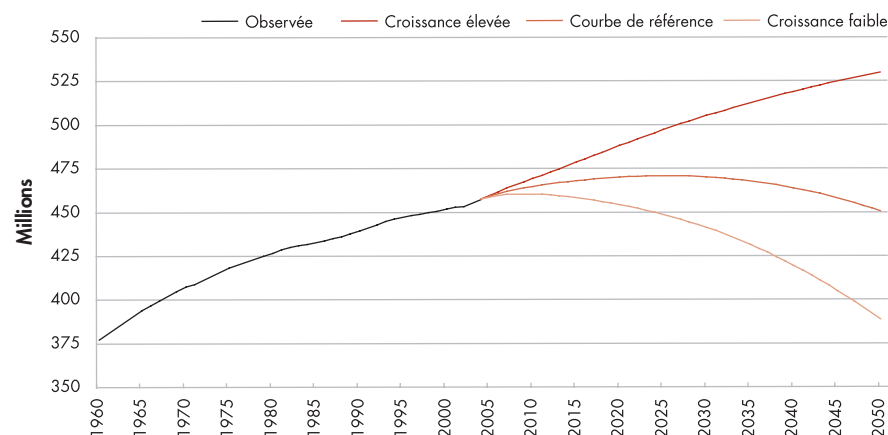
Indicateur clé 2 Population totale au 1^{er} janvier 2004 (nombre d'habitants dans la zone au 1^{er} janvier (ou au 31 décembre de l'année précédente) en milliers d'habitants)

UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
457 162 p	383 021 p	308 974 p	10396	10212	5398	82532	1351	11041	42345	60200	4028	57888	730	2319	3446
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
452	10117	400	16258	8140	38191	10475	1996	5380	5220	8976	59 673 p	7801	4441	21711	70694

Remarques: 1) population *de jure*, sauf pour DE, EL, IE, HU, SI, FI, BG, HR et TR population *de facto*. 2) FR: les données pour la France concernent la France métropolitaine. 3) CY: Zone contrôlée par le gouvernement. 4) HR: données pour 2003
Source: Eurostat - Statistiques démographiques.

1

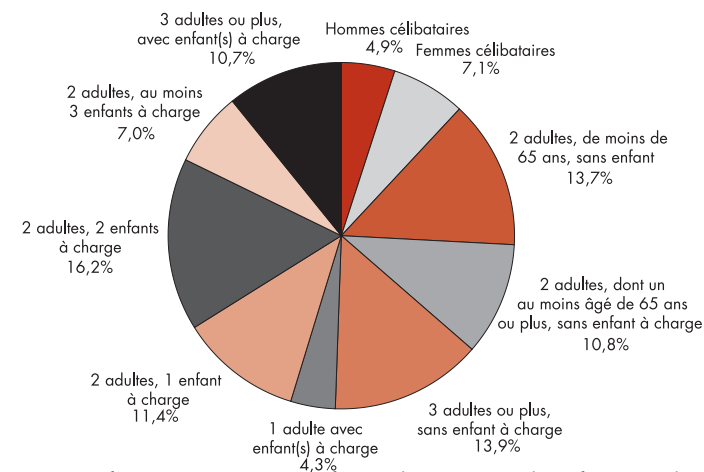
Population totale, observée (1960-2004) et trois autres scénarios de tendance (2004-2050), UE-25



Sources: Eurostat - Statistiques démographiques et projections démographiques d'Eurostat basées sur 2004, scénario de tendance (variantes: courbe de référence, croissance élevée et croissance faible).

2

Population vivant en ménages privés, par type de ménage, UE-25, 2004



Remarques: 1) UE-25 sauf DK, PL, FI et SE. 2) Les enfants à charge sont tous les enfants âgés de 14 ans ou moins et les enfants de 15 à 24 ans qui sont a) enfants de la personne de référence du ménage et b) inactifs, c'est-à-dire sans emploi et n'étant pas à la recherche d'un emploi, par ex. les étudiants à temps plein. Toutes les autres personnes sont reprises ici dans les «adultes».

Source: Eurostat - Enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne.

3

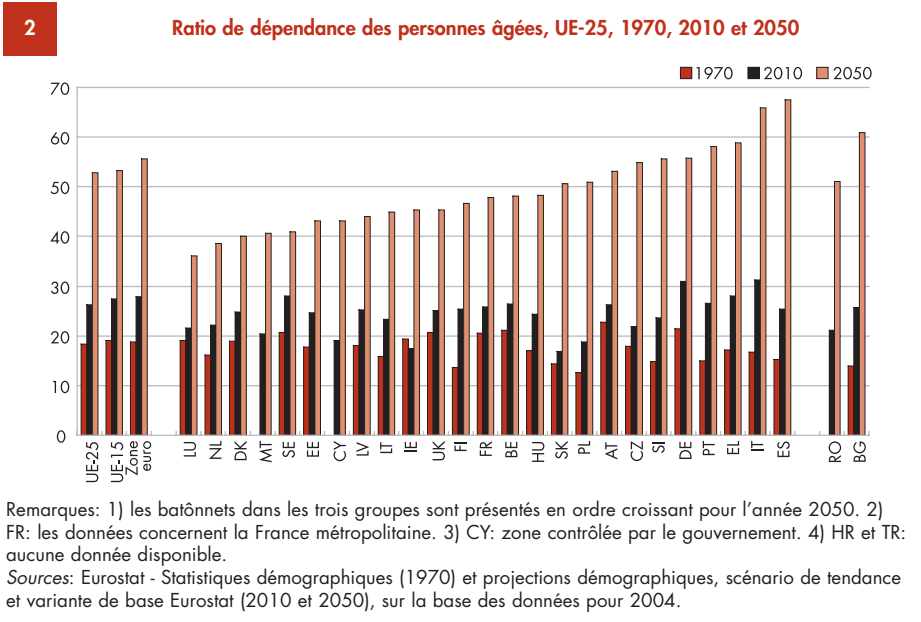
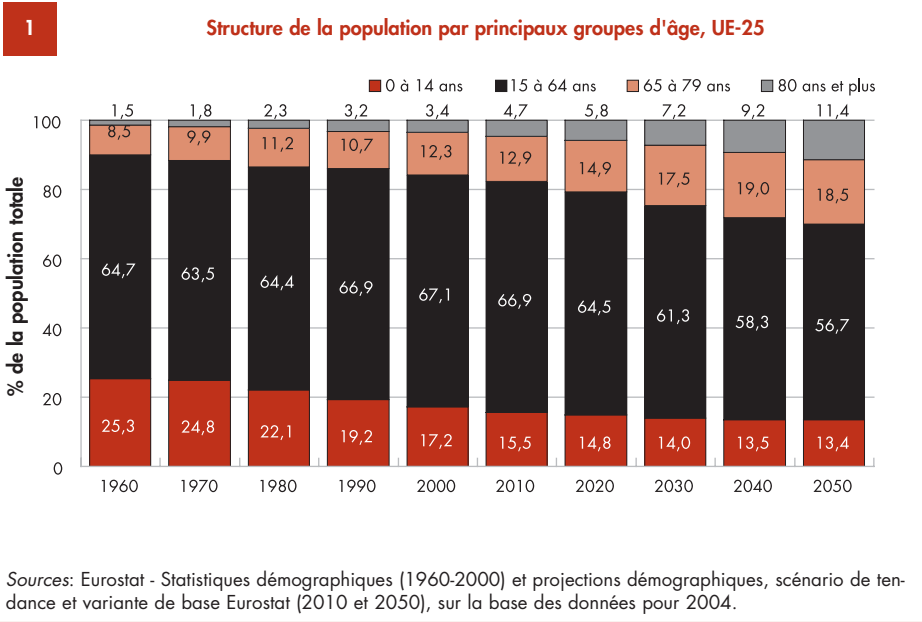
Vieillesse de la population

En 2004, l'UE-25 comptait environ 75 millions de personnes âgées de 65 ans et plus, contre 38 millions seulement en 1960. Aujourd'hui, les personnes âgées représentent près de 17% de l'ensemble de la population et leur nombre équivaut à un quart de la population dite en âge de travailler (15-64 ans). D'ici à 2030, ce pourcentage devrait atteindre 40%. La proportion des personnes âgées de 80 ans et plus (le « quatrième âge ») devrait pratiquement tripler dans l'UE-25, pour passer de 4% en 2004 à 11% en 2050.

Indicateur clé 3 **Ratio de dépendance des personnes âgées** (population âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population en âge de travailler (15-64 ans) au 1^{er} janvier)

UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
24,5	25,5	25,8	26,1	19,7	22,5	26,8	23,5	25,8	24,5	25,2	16,4	28,9	17,5	23,6	22,3	21	22,6	19	20,5	22,8	18,6	24,9	21,4	16,3	23,3	26,4	24,3	24,9	:	20,9	8,7

Remarques: 1) FR: les données concernent la France métropolitaine. 2) CY: zone contrôlée par le gouvernement. 3) données se rapportant à 2003.
Source: Eurostat - Statistiques démographiques et projections démographiques, scénario de tendance et variante de base Eurostat, sur la base des données pour 2004.



4

Migration et asile

Le solde migratoire est le facteur principal des variations démographiques annuelles dans l'UE-25. En 2004, le taux annuel du solde migratoire était de +4,0 par millier d'habitants dans l'UE-25, ce qui représentait près de 80% de la croissance démographique totale. En 2004, 1.661.252 réfugiés légaux et autres personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire vivaient dans les 25 États membres de l'UE.

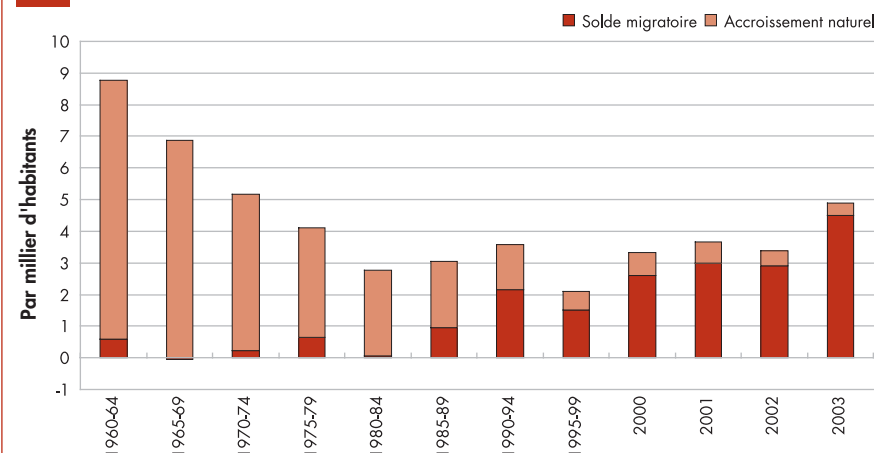
Indicateur clé 4 Taux brut de solde migratoire, compte tenu des ajustements et des corrections pour 2003 (la différence entre le changement de population et son accroissement naturel (les naissances vivantes moins les décès) au cours de l'année par millier d'habitants. Ce solde est positif si l'immigration est supérieure à l'émigration et négatif dans le cas contraire.)

UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
4,6	5,4	5,7	3,4	2,5	1,3	1,7	0,0	3,2	17,6	0,9	7,8	10,4	17,2	-0,4	-1,8	4,7	1,5	4,5	0,4	4,7	-0,4	6,1	1,8	0,3	1,1	3,2	4,4	0,0	:	-0,3	:

Remarques: 1) d'un point de vue conceptuel, le solde migratoire est la différence entre l'immigration et l'émigration survenues dans une zone géographique pendant une année, et le taux brut de solde migratoire est le solde migratoire par millier d'habitants. Comme de nombreux pays ne disposent pas de chiffres précis sur l'immigration et l'émigration, certains ne pouvant même fournir aucune donnée, le solde migratoire est calculé de manière indirecte, comme étant la différence entre le changement total de population et son accroissement naturel (les naissances vivantes moins les décès) entre deux dates. Il est ensuite tenu compte des ajustements et des corrections, c'est-à-dire de tous les changements démographiques ne pouvant être classés dans la catégorie des décès, de l'immigration ou de l'émigration. Ce taux est ensuite utilisé pour le calcul du taux brut de solde migratoire, qui inclut donc ces ajustements et corrections. 2) CY: uniquement zone contrôlée par le gouvernement, HR: données 2002.

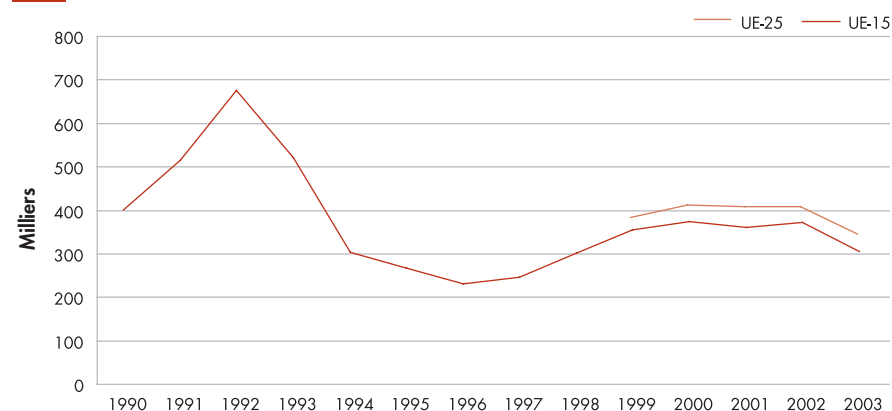
Source: Eurostat - Statistiques démographiques

1 Taux annuel moyen d'accroissement de population par composante, UE-25, 1960-2003



Source: Eurostat - statistiques démographiques.

2 Demandes d'asile, UE-25 et UE-15, 1990-2003



Source: Eurostat - statistiques sur la migration.

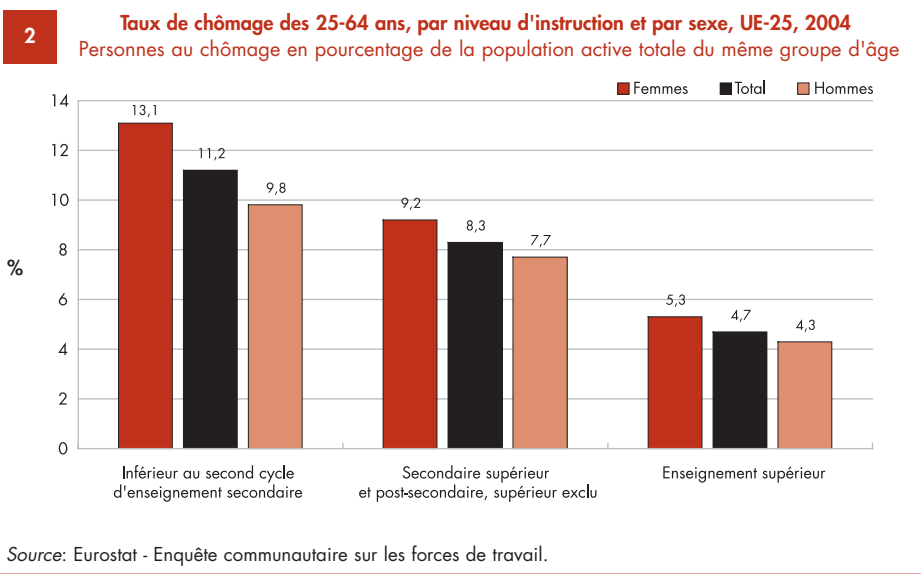
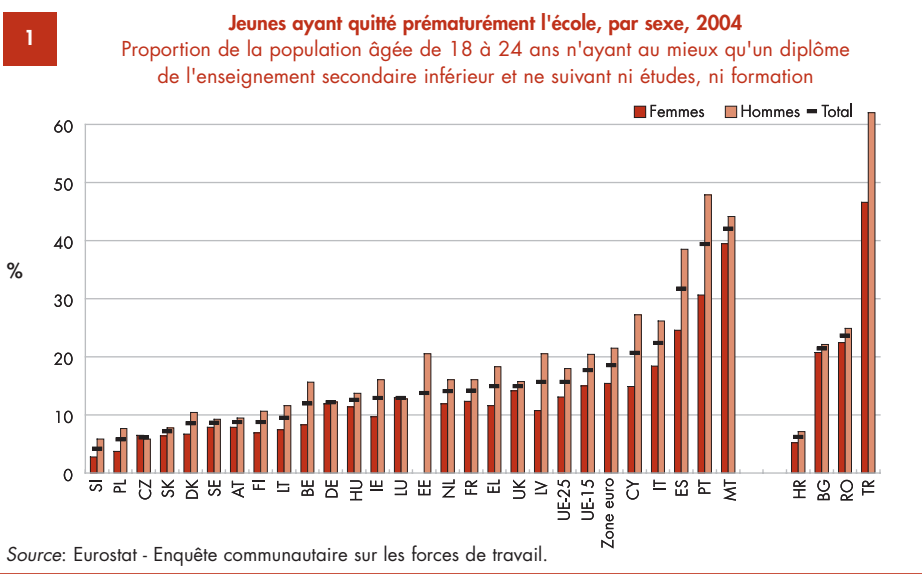
5

Éducation et niveau d'instruction

Le niveau d'instruction de la population s'est considérablement amélioré ces trente dernières années, notamment chez les femmes. En 2004, 77% des jeunes âgés de 20 à 24 ans dans l'UE étaient au moins en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Dans le même temps, toutefois, 16% des jeunes âgés de 18 à 24 ans avaient quitté le système éducatif avec, dans le meilleur des cas, un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur.

Indicateur clé 5 Niveau d'instruction des jeunes, 2004 (proportion de la population âgée de 20 à 24 ans ayant atteint au moins le niveau secondaire supérieur)																
	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	76,6	73,7	72,9	82,1	90,9	74,8	72,8	82,3	81,9	61,1	79,8	85,3p	72,9	77,6	76,9	86,1
Femmes	79,6	76,9	76,7	86,8	91,2	76,3	74,2	92,3	85,6	68,6	81,3	88,5p	78,2	83,8	83,4	90,1
Hommes	73,7	70,6	69,1	77,4	90,5	73,2	71,5	72,5	78,2	53,9	78,2	82,1p	67,6	70,7	70,7	82,2
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	71,1	83,4	51,4	74,2	86,3i	89,5	49,0	89,7	91,3	84,6	86,3	76,4	76,0	92,5	74,8	41,8
Femmes	71,7	84,9	54,1	77,4	86,3i	91,6	58,8	93,7	91,5	87,9	87,6	76,6	77,2	93,7	75,8	49,6
Hommes	70,4	81,9	48,8	71,0	86,2i	87,4	39,4	86,0	91,1	81,2	85,1	76,2	74,8	91,5	73,8	35,1

Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail.



6 Éducation et formation tout au long de la vie

Dans l'Union (UE-25), 10,3% des personnes âgées de 25 à 64 ans ont participé à un enseignement ou à une formation en 2004 (dans les quatre semaines précédant l'enquête). C'est au Danemark, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni que ces activités de formation sont les plus populaires (entre 25-33%). La Grèce, le Portugal, la Hongrie, la Slovaquie et Malte affichent par contre les taux les plus faibles d'adultes en formation ou dans l'enseignement (moins de 5%).

Indicateur clé 6 Éducation et formation tout au long de la vie, 2004 (pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête)

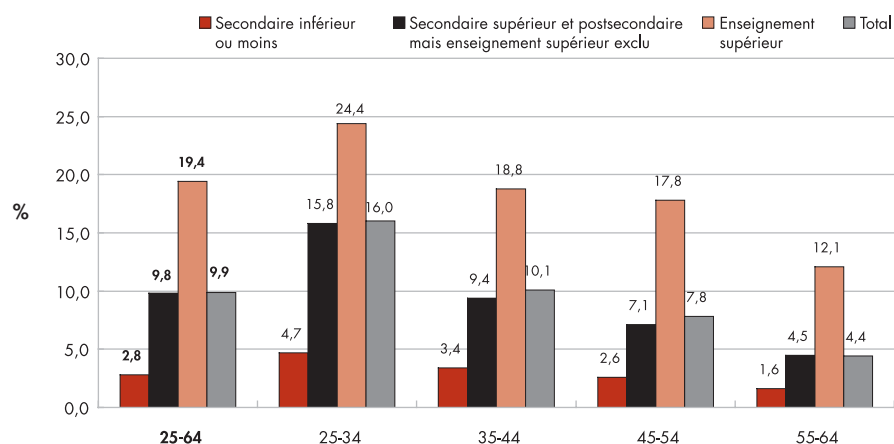
	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	10,3i	11,1i	7,8i	9,5 b	6,3	27,6	7,4	6,7	2,0	5,1	7,8	7,2	6,8b	9,3	9,1	6,5 b
Femmes	11,1i	12,0i	8,0i	9,3 b	6,5	31,9	7,0	7,6	2,1	5,6	7,9	8,4	7,2b	9,6	11,8	7,9 b
Hommes	9,4i	10,3i	7,6i	9,7 b	6,0	23,4	7,8	5,8	2,0	4,7	7,6	6,1	6,5b	9,0	6,1	5,0 b
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	9,4	4,6	4,8b	17,3	12,0i	5,5 b	4,8 b	17,9	4,6	24,6	33,3	29,1i	1,3	2,0	1,6 b	1,3
Femmes	9,5	5,3	4,2b	17,7	12,5i	6,3 b	5,1 b	19,8	5,2	28,2	37,7	33,9i	1,4	2,3	1,6 b	1,6
Hommes	9,3	3,9	5,5 b	17,0	11,5i	4,7 b	4,4 b	16,1	3,9	20,9	29,2	24,2i	1,1	1,8u	1,6 b	0,9

Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail.

1

Éducation et formation tout au long de la vie par tranche d'âge et niveau d'éducation, UE-25, 2004

Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête

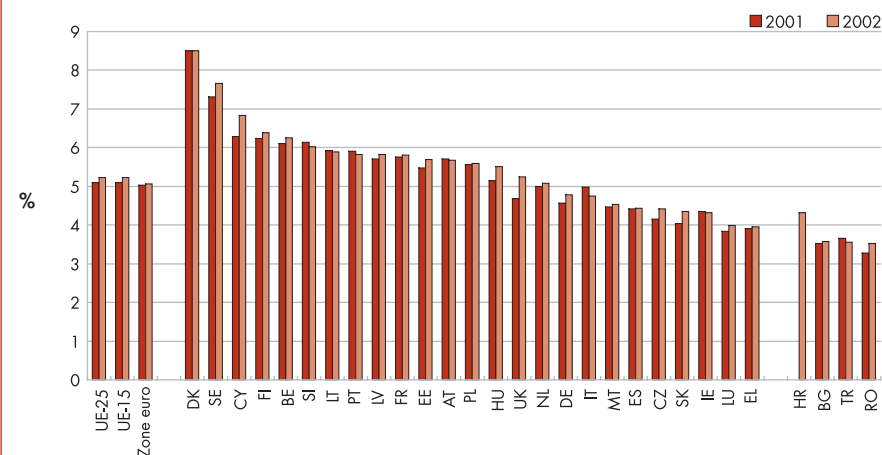


Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail.

2

Dépenses consacrées aux ressources humaines, 2001 et 2002

Dépenses publiques consacrées à l'éducation, en pourcentage du PIB



Source: Eurostat - Statistiques de l'éducation.

7

Emploi

En 2004, le taux d'emploi de l'UE-25 a légèrement augmenté par rapport aux deux années précédentes, même s'il est resté nettement inférieur aux taux des années 1997-2001. Alors qu'il est resté pratiquement inchangé entre 2001 et 2003, le taux d'emploi moyen a augmenté en 2004, de 0,4 points de pourcentage, pour atteindre 63,3%, soit 3,7 points de pourcentage de moins que l'objectif intermédiaire de Lisbonne pour 2005. Le taux d'emploi des femmes évolue à la hausse, mais il faut savoir que les femmes sont de plus en plus susceptibles de travailler uniquement à temps partiel.

Indicateur clé 7a Taux d'emploi, 2004 (proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans ayant un emploi par rapport à la population totale du même groupe d'âge, en %)

	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	63,3	64,7	63,0	60,3	64,2	75,7	65,0	63,0	59,4	61,1	63,1	66,3	57,6	69,1	62,3	61,2
Femmes	55,7	56,8	54,5	52,6	56,0	71,6	59,2	60,0	45,2	48,3	57,4	56,5	45,2	59,0	58,5	57,8
Hommes	70,9	72,7	71,5	67,9	72,3	79,7	70,8	66,4	73,7	73,8	68,9	75,9	70,1	80,0	66,4	64,7
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	61,6	56,8	54,1	73,1	67,8	51,7	67,8	65,3	57,0	67,6	72,1	71,6	54,2	54,7	57,7	46,1
Femmes	50,6	50,7	32,8	65,8	60,7	46,2	61,7	60,5	50,9	65,6	70,5	65,6	50,6	47,8	52,1	24,3
Hommes	72,4	63,1	75,2	80,2	74,9	57,2	74,2	70,0	63,2	69,7	73,6	77,8	57,9	61,8	63,4	67,8

Source: Eurostat - Données trimestrielles sur les forces de travail (DTFT).

Indicateur clé 7b Taux d'emploi des travailleurs âgés, 2004 (proportion des personnes âgées de 55 à 64 ans ayant un emploi par rapport à la population totale du même groupe d'âge, en %)

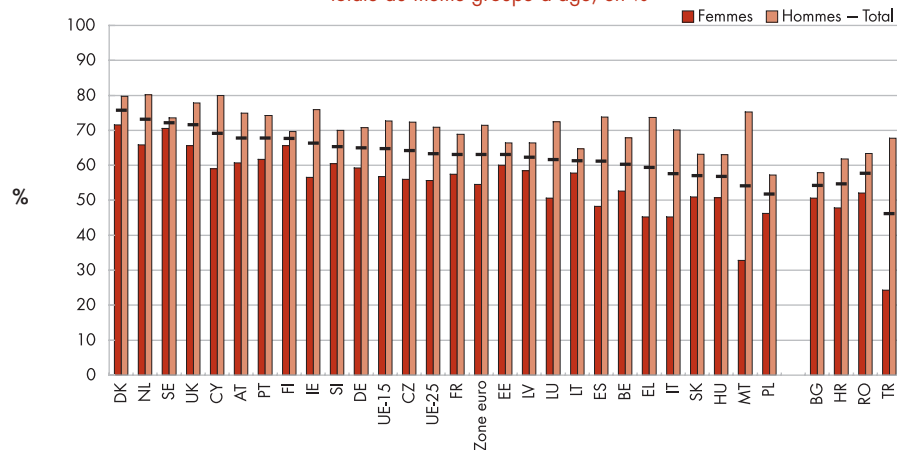
	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	41,0	42,5	38,6	30,0	42,7	60,3	41,8	52,4	39,4	41,3	37,3	49,5	30,5	50,1	47,9	47,1
Females	31,7	33,2	29,0	21,1	29,4	53,3	33,0	49,4	24,0	24,6	33,8	33,7	19,6	30,4	41,9	39,3
Males	50,7	52,2	48,6	39,1	57,2	67,3	50,7	56,4	56,4	58,9	41,0	65,0	42,2	70,9	55,8	57,6
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	30,8	31,1	30,9	45,2	28,8	26,2	50,3	29,0	26,8	50,9	69,1	56,2	32,5	30,1	36,9	33,2
Females	22,9	25,0	11,4	33,4	19,3	19,4	42,5	17,8	12,6	50,4	67,0	47,0	24,2	21,0	31,4	20,0
Males	38,5	38,4	52,2	56,9	38,9	34,1	59,1	40,9	43,8	51,4	71,2	65,7	42,2	40,9	43,1	46,9

Source: Eurostat - Données trimestrielles sur les forces de travail (DTFT).

1

Taux d'emploi par sexe, 2004

Proportion de personnes âgées de 15 à 64 ans ayant un emploi par rapport à la population totale du même groupe d'âge, en %

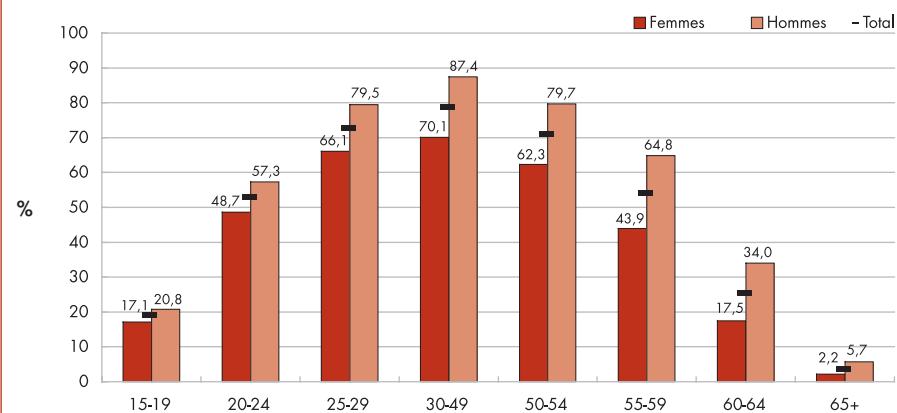


Source: Eurostat - Données trimestrielles sur les forces de travail (DTFT).

2

Taux d'emploi par groupe d'âge et sexe, UE-25, 2004

Proportion de personnes ayant un emploi par rapport à la population du même groupe d'âge



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail (EFT-UE).



En 2004, la hausse du chômage amorcée en 2001 s'est ralentie dans l'UE-25. Le chômage touchait 9,0% de la population active en 2004. Toutefois, dans l'ensemble, l'écart entre l'Union européenne d'une part, et le Japon et les États-Unis d'autre part, s'est récemment creusé, ces deux pays ayant vu leur taux de chômage reculer de manière sensible en 2004.

Indicateur clé 8a Taux de chômage, 2004 (proportion de chômeurs par rapport à la population active)

		UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	9,0	8,1	8,9	7,8	8,3	5,4	9,5	9,2	10,5	11,0	9,7	4,5	8,0	5,0	9,8	10,8	
Femmes	10,2	9,3	10,5	8,8	9,9	5,6	10,5	8,1	16,2	15,0	10,7	3,9	10,5	6,3	10,3	11,3	
Hommes	8,1	7,1	7,6	7,0	7,1	5,1	8,7	10,3	6,6	8,1	8,8	4,9	6,4	4,0	9,2	10,3	
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR	
Total	4,8	5,9	7,3	4,6	4,8	18,8	6,7	6,0	18,0	8,8	6,3	4,7	11,9	:	7,1	10,3	
Femmes	6,8	6,0	8,3	4,8	5,4	19,7	7,6	6,5	19,3	8,9	6,1	4,2	11,5	:	5,9	9,7	
Hommes	3,3	5,8	6,9	4,3	4,4	18,0	5,9	5,6	17,0	8,7	6,5	5,1	12,2	:	8,2	10,5	

Source: Eurostat - Taux de chômage (selon la définition de l'OIT).

Indicateur clé 8b Taux de chômage de longue durée, 2004 (chômeurs de longue durée - 1 an et plus - en pourcentage de la population active)

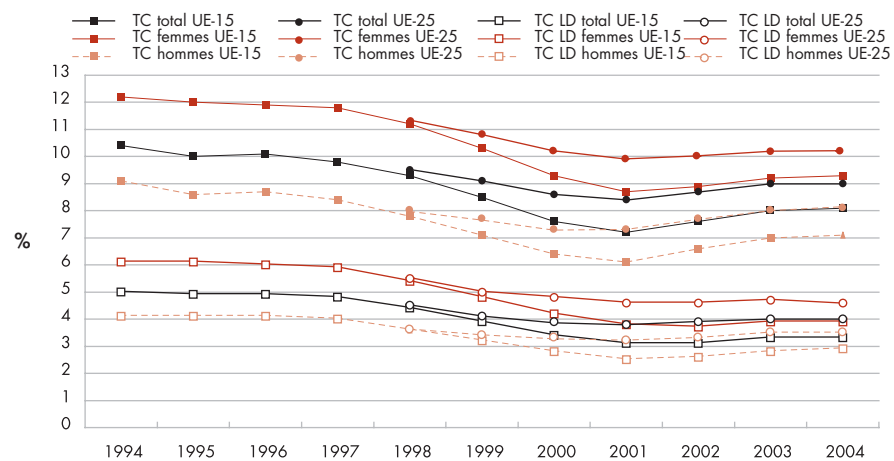
	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	4,0	3,3	3,9	3,8	4,2	1,2	4,9	4,8	5,6	3,5	3,9	1,6	4,0	:	4,3	5,5
Femmes	4,6	3,9	4,8	4,3	5,3	1,2	5,6	4,1	9,4	5,3	4,4	0,9	5,5	:	4,4	5,9
Hommes	3,5	2,9	3,2	3,4	3,4	1,1	4,4	5,6	3,0	2,3	3,5	2,0	2,9	:	4,2	5,2
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	1,1	2,6	3,4	1,6	1,3	10,2	3,0	3,1	11,7	2,1	1,2	1,0	7,1	:	4,2	4,0
Femmes	1,5	2,5	2,7	1,6	1,4	10,9	3,4	3,2	12,5	2,0	1,0	0,6	7,1	:	3,3	4,5
Hommes	0,8	2,6	3,8	1,5	1,2	9,5	2,6	3,0	11,0	2,3	1,4	1,2	7,1	:	5,0	3,9

Source: Eurostat - Données trimestrielles sur les forces de travail (DTFT).

1

Taux de chômage (TC), 1994-2004 et taux de chômage de longue durée (TC LD) 1994-2004 par sexe, UE-15 et UE-25

Chômeurs et chômeurs de longue durée (12 mois et plus) en % de la population active

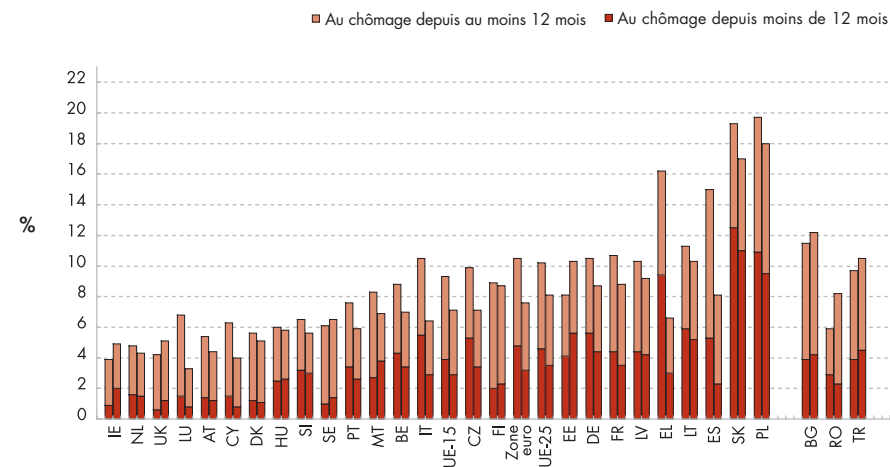


Source: Eurostat - Taux de chômage (définition OIT) et données trimestrielles sur les forces de travail.

2

Taux de chômage et taux de chômage de longue durée par sexe, 2004

(par ordre croissant de taux de chômage total, barre de gauche: femmes, barre de droite, hommes)



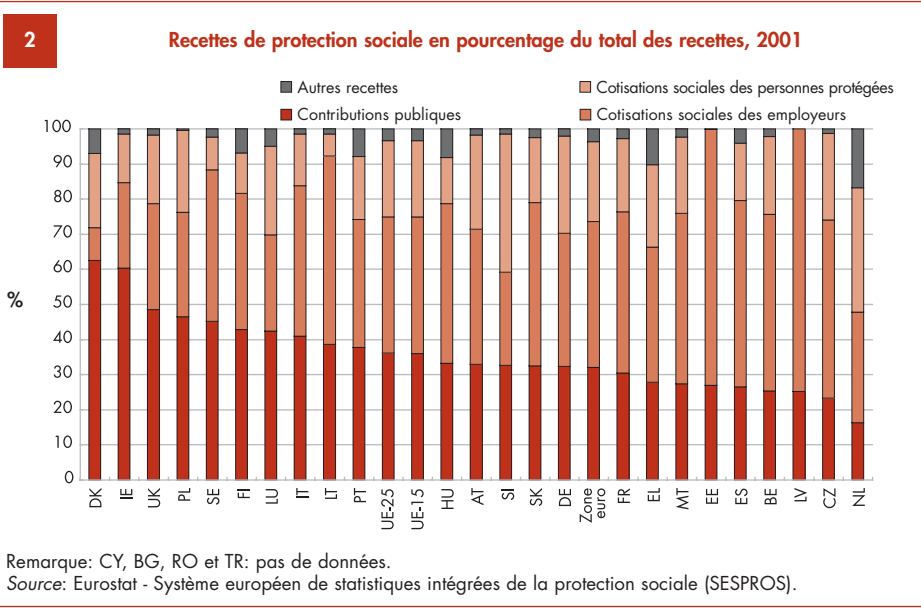
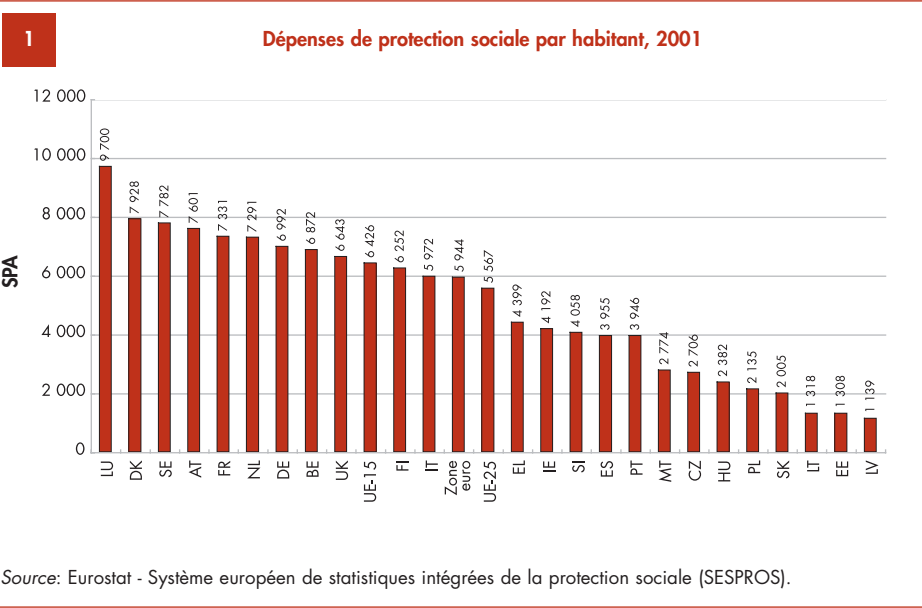
Source: Eurostat - Données trimestrielles sur les forces de travail (DTFT).

Dépenses et recettes
de protection sociale

Il existe des différences considérables, d'un État membre à l'autre, en termes de dépenses de protection sociale exprimées en pourcentage du PIB et plus encore en termes de SPA par habitant. Les modes de financement des régimes de protection sociale diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, du fait que les uns privilégient les cotisations de sécurité sociales et les autres les contributions générales de l'État.

Indicateur clé 9	Dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB, 2001 et 2002															
	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
2001	27,3	27,6	27,4	27,5	19,2	29,5	29,8	14,3	27,1	20,1	30,0	15,3	25,6	:	14,3	15,2
2002	:	28,0	27,9	27,8	19,9	30,0	30,5	:	26,6	20,2	30,6	16,0	26,1	:	:	:
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
2001	21,3	19,8	17,3	27,5	28,7	22,1	24,0	25,5	19,1	25,7	31,4	27,6	:	:	:	:
2002	22,7	20,9	17,7	28,5	29,1	:	25,4	25,4	19,2	26,4	32,5	27,6	:	:	:	:

Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS).



10 Prestations sociales

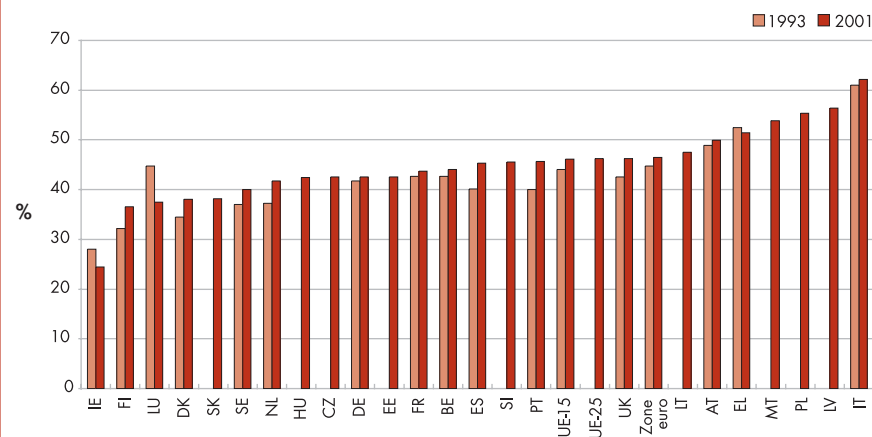
Dans la plupart des États membres, la majeure partie des dépenses de protection sociale ont été consacrées à la fonction « personnes âgées et survie », suivie par la fonction « maladie ». Les autres fonctions représentaient moins de 30% du total des dépenses. La structure des prestations est restée relativement stable dans le temps.

Indicateur clé 10 Prestations de vieillesse et de survie en pourcentage du total des prestations sociales, 2001

	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
1993	:	44,0	44,8	42,7	:	34,5	41,7	:	52,5	40,1	42,7	28,0	61,0	:	:	:
2001	46,2	46,1	46,5	44,1	42,5	38,0	42,5	42,6	51,4	45,3	43,7	24,4	62,2	:	56,4	47,5
2002	:	45,8	46,1	43,8	41,6	37,6	42,5	:	50,6	44,8	43,2	23,4	61,9	:	:	:
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
1993	44,8	:	:	37,3	48,9	:	40,0	:	:	32,2	37,0	42,6	:	:	:	:
2001	37,5	42,4	53,9	41,8	49,9	55,3	45,7	45,5	38,2	36,6	40,0	46,3	:	:	:	:
2002	37,4	43,0	52,8	41,1	49,6	:	44,3	46,5	38,4	36,9	39,5	46,4	:	:	:	:

Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS).

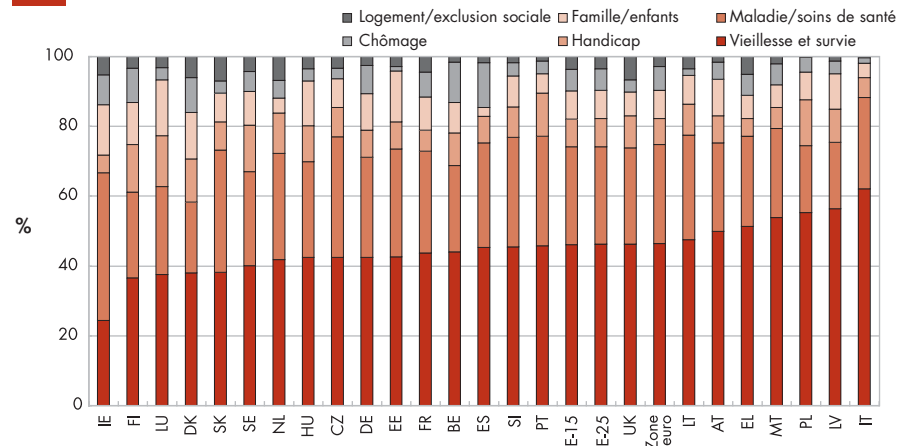
1 Prestations de vieillesse et de survie en pourcentage du total des prestations sociales en 1993 et 2001



Remarque: CY, BG, HR, RO et TR: pas de données.

Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS).

2 Prestations sociales par groupe de fonctions en pourcentage des prestations totales, 2001



Remarque: CY, BG, HR, RO et TR: pas de données.

Source: Eurostat - Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS).

Dépenses consacrées aux politiques du marché du travail

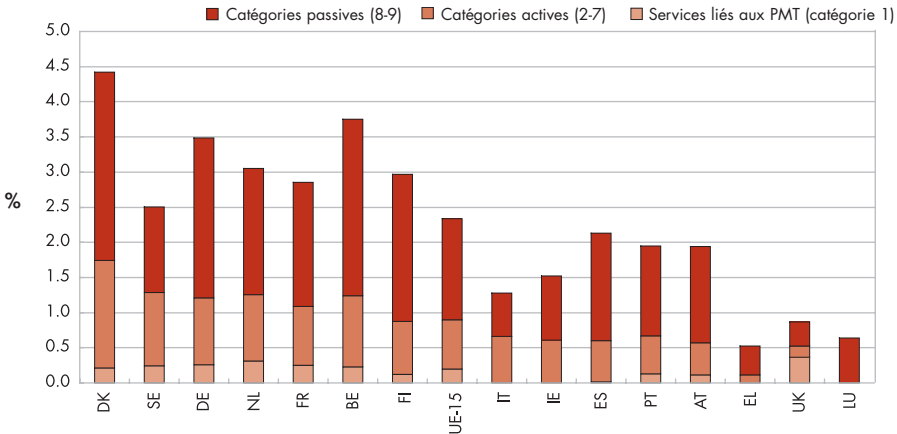
En 2003, les dépenses relatives aux politiques du marché du travail représentaient en moyenne 2,3% du PIB des quatorze pays qui ont fourni des données. Les dépenses consacrées aux mesures actives en faveur de l'emploi se sont élevées à 0,7% des dépenses, contre 1,4% pour les dépenses relatives aux mesures passives. Les dépenses relatives aux services publics d'emploi absorbaient 0,2 % du total des dépenses. Les différences considérables observées dans les années précédentes étaient toujours d'actualité en 2003: les dépenses de PMT allant de 4,4% au Danemark à 0,5% en Grèce et 0,8 % au Royaume-Uni. Ces différences significatives sont dues à l'importance des aides non ciblées existant dans certains pays, un soutien qui bénéficie à la fois à des groupes de chômeurs et à des groupes cibles. Comme ces dépenses ne sont pas destinées exclusivement à ces groupes, elles ne sont pas incluses dans les données collectées sur l'aide aux PMT.

Indicateur clé 11 Dépenses publiques consacrées à des mesures actives en faveur du marché du travail (catégories 2-7) en pourcentage du PIB, 2003

UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
:	0,701	:	1,006	:	1,529	0,948	:	0,113	0,589	0,836	0,607	0,663	:	:	:
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
:	:	:	0,947	0,461	:	0,542	:	:	0,748	1042	0,154	:	:	:	:

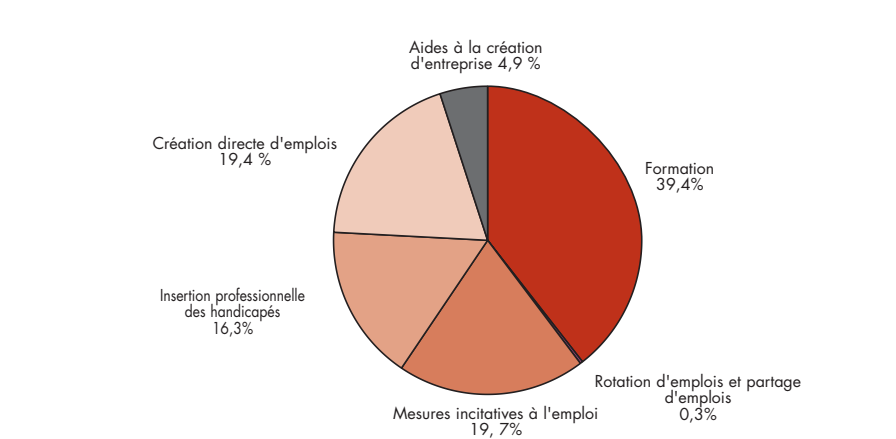
Remarques: catégorie 1: services d'emploi. Catégories 2-7: formation, rotation d'emplois et partage d'emplois - mesures incitatives à l'emploi - insertion professionnelle des handicapés - création directe d'emplois - aides à la création d'entreprise. Catégories 8-9: maintien du revenu et aide au revenu en cas d'absence d'emploi - Préretraite.
Source: Eurostat - Base de données sur les politiques du marché du travail (PMT).

1 Dépenses publiques consacrées à des mesures en faveur du marché du travail en pourcentage du PIB, 2003



Remarques: 1) pas de données pour les nouveaux États membres et les pays candidats 2) DE: données partielles pour la catégorie 1 3) EL, IE, IT et LU: pas de données relatives aux dépenses pour la catégorie 1.
Source: Eurostat - Base de données sur les politiques du marché du travail (PMT).

2 Dépenses consacrées aux politiques du marché du travail par type d'action (catégories 2 à 7), UE-15, 2003



Remarque: sauf LU.
Source: Eurostat - Base de données sur les politiques du marché du travail (PMT).

12

Répartition des revenus

Exprimés en moyenne pondérée de la population des États membres de l'UE-25, les 20 % de citoyens les plus riches d'un État membre jouissaient, en 2004 [l'année de l'enquête (revenus de référence 2003)], d'une part du revenu total de cet État membre 4,8 fois supérieure à celle des 20% de citoyens les plus pauvres de cet État membre. Cet écart entre les plus aisés et les moins aisés est le plus faible en Slovaquie (3,1), en Hongrie (3,3), en République tchèque (3,4) et dans les États membres du Nord (3,3-3,5). C'est au Portugal (7,2), en Lettonie (6,1), en Grèce (6,0), en Estonie (5,9) et en Slovaquie (5,8) qu'il est le plus marqué.

Indicateur clé 12 **Inégalité de répartition des revenus** (ratio de quintile des revenus), **2003** ou **2004** (Ratio du revenu total des 20 % de la population ayant les revenus les plus élevés (quintile supérieur) et des 20% ayant les revenus les plus bas (quintile inférieur). Par revenu, il faut entendre le revenu disponible équivalent.)

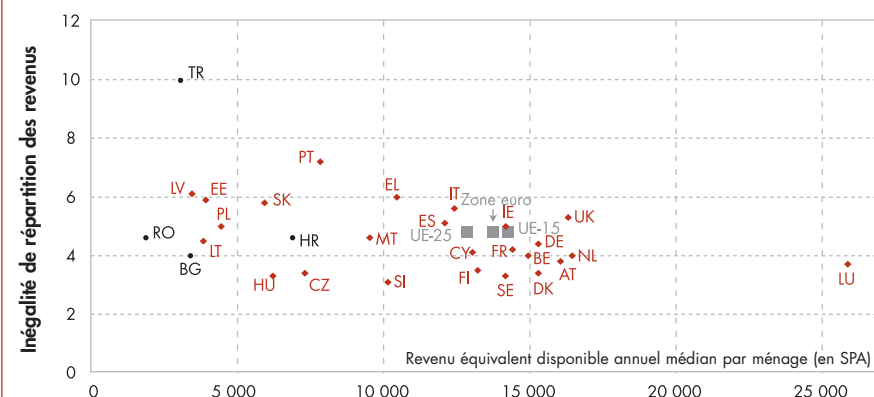
UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
4,8 s	4,8 s	4,8 s	4,0	3,4 i	3,4	4,4 i	5,9 i	6,0	5,1 b	4,2 b	5,0	5,6 b	4,1 i	6,1 i	4,5 i
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
3,7	3,3 i	4,6 i	4,0 pi	3,8	5,0 i	7,2 b	3,1 i	5,8 pi	3,5 b	3,3 b	5,3 i	4,0 i	4,6 i	4,6 i	9,9 i

Remarques: 1) UE-25, UE-15 et zone euro: en moyenne pondérée de la population des pays correspondants. La période de revenu de référence est 2003, ce qui correspond généralement à l'année de l'enquête 2004 dans ces pays. 2) Pays: année d'enquête 2004 sauf: CZ, EE, CY, LV, LT, HU, NL, PL, SI, UK, HR, RO, TR: 2003 et MT: 2000. La période de référence pour les revenus peut varier.

Sources: Eurostat: BE, DK, EL, ES, FR, IE, IT, LU, AT, PT, FI et SE: UE-SILC; autres pays: sources nationales.

1

Niveau de revenu et inégalité de répartition des revenus, 2003 ou 2004

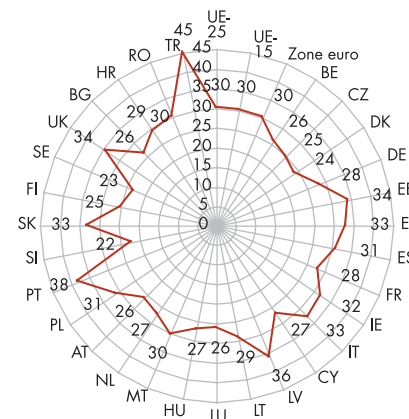


Remarques: 1) UE-25, UE-15 et zone euro: en moyenne pondérée de la population des pays correspondants. La période de revenu de référence est 2003, ce qui correspond généralement à l'année de l'enquête 2004 dans ces pays. 2) Pays: année d'enquête 2004 sauf: CZ, EE, CY, LV, LT, HU, NL, PL, SI, UK, HR, RO, TR: 2003 et MT: 2000: la période de référence pour les revenus peut varier.

Sources: Eurostat: BE, DK, EL, ES, FR, IE, IT, LU, AT, PT, FI et SE: UE-SILC; autres pays: sources nationales.

2

Coefficient de Gini, 2003 ou 2004



Remarques: 1) UE-25, UE-15 et zone euro: en moyenne pondérée de la population des pays correspondants. La période de revenu de référence est 2003, ce qui correspond généralement à l'année de l'enquête 2004 dans ces pays. 2) Pays: année d'enquête 2004 sauf: CZ, EE, CY, LV, LT, HU, NL, PL, SI, UK, HR, RO, TR: 2003 et MT: 2000: la période de référence pour les revenus peut varier.

Sources: Eurostat: BE, DK, EL, ES, FR, IE, IT, LU, AT, PT, FI et SE: UE-SILC; autres pays: sources nationales.

13

Ménages à faibles revenus

En 2004, environ 16% de la population totale de l'UE-25 avait un revenu équivalent inférieur à 60% de la valeur médiane nationale. Ce chiffre représente environ 72 millions de personnes. En prenant 60% de la médiane nationale comme seuil de risque de pauvreté, la proportion des personnes exposées à un risque de pauvreté était relativement plus élevée en Irlande, au Portugal et en Slovaquie (21%), dans les pays méditerranéens, les États baltes et au Royaume-Uni - et relativement plus faible dans les pays du Benelux, en Allemagne et en Autriche, dans les États membres nordiques et dans les pays d'Europe centrale et orientale. C'est en République tchèque qu'elle était la plus faible (8%). À cet égard, il convient de rappeler que nous mesurons la pauvreté relative dans chaque pays et non la pauvreté absolue par référence à un seuil minimum indépendant. Les prestations sociales (pensions et autres transferts) réduisent la proportion de personnes exposées à la pauvreté dans tous les pays, mais à des degrés très divers, puisque cette réduction va de 50% ou moins en Grèce, en Irlande, au Portugal, à Chypre et à Malte, à plus de 70% au Danemark, au Luxembourg, en Finlande, en Suède, en République tchèque et en Slovaquie.

Indicateur clé 13a Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, 2003 ou 2004 (Pourcentage de personnes ayant, avant transferts sociaux, un revenu disponible équivalent inférieur au seuil de risque de pauvreté, qui est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Les pensions de retraite et de survie sont comptées comme revenu avant transferts et non comme transferts sociaux)

	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	26 s	26 s	25 s	28	21 i	31	24 i	25 i	23	25 b	26 b	33	23 b	20 i	24 i	23 i
Femmes	26 s	27 s	26 s	28	22 i	32	26 i	26 i	24	26 b	27 b	35	24 b	21 i	25 i	23 i
Hommes	24 s	24 s	23 s	27	19 i	30	21 i	23 i	21	24 b	25 b	31	22 b	18 i	23 i	22 i
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	22	17 i	19 i	23 pi	25	31 i	27 b	16 i	28 pi	29 b	30 b	29 i	18 i	31 i	22 i	31 i
Femmes	23	17 i	20 i	24 pi	27	31 i	28 b	18 i	27 pi	29 b	33 b	30 i	20 i	33 i	23 i	32 i
Hommes	22	17 i	18 i	22 pi	24	32 i	26 b	15 i	29 pi	28 b	28 b	28 i	15 i	29 i	22 i	29 i

Remarques: 1) UE-25, UE-15 et zone euro: en moyenne pondérée de la population des pays correspondants. La période de revenu de référence est 2003, ce qui correspond généralement à l'année de l'enquête 2004 dans ces pays. 2) Pays: année d'enquête 2004 sauf: CZ, EE, CY, LV, LT, HU, NL, PL, SI, UK, HR, RO, TR: 2003 et MT: 2000: la période de référence pour les revenus peut varier.

Sources: Eurostat: BE, DK, EL, ES, FR, IE, IT, LU, AT, PT, FI et SE: UE-SILC; autres pays: sources nationales.

Indicateur clé 13b Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux, 2003 ou 2004 (Pourcentage des personnes ayant un revenu disponible équivalent inférieur au seuil de pauvreté, qui est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national.)

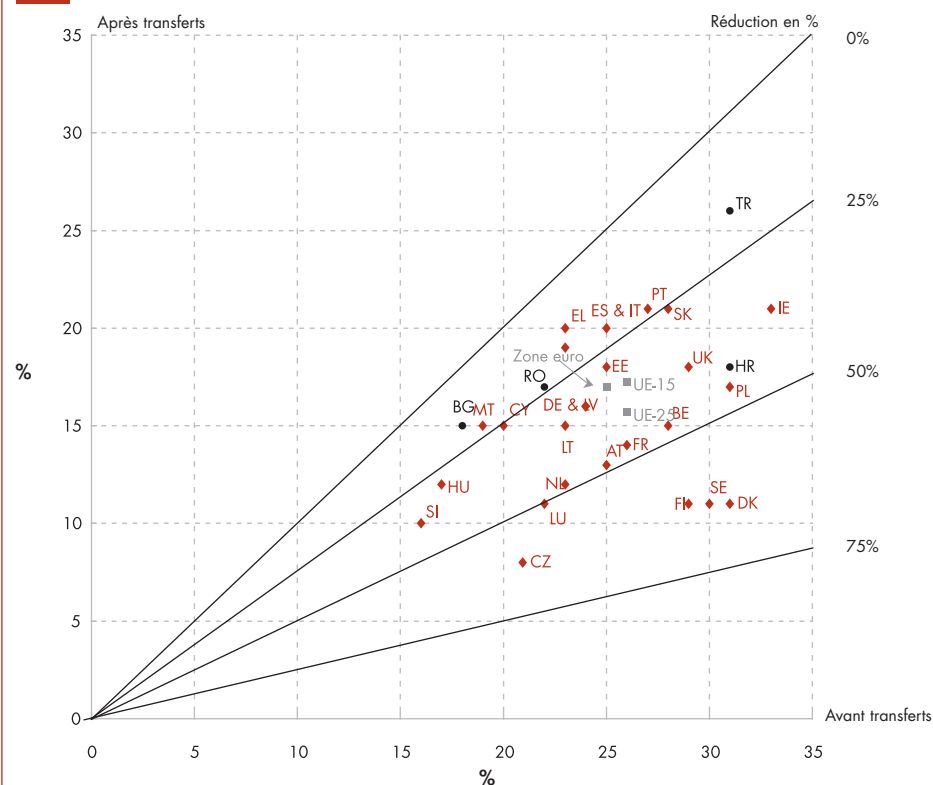
	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	16 s	17 s	17 s	15	8 i	11	16 i	18 i	20	20 b	14 b	21	19 b	15 i	16 i	15 i
Femmes	17 s	18 s	18 s	16	9 i	11	18 i	20 i	21	21 b	14 b	23	20 b	17 i	17 i	15 i
Hommes	15 s	15 s	15 s	14	7 i	11	13 i	17 i	19	19 b	13 b	19	18 b	14 i	16 i	14 i
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	11	12 i	15 i	12 pi	13	17 i	21 b	10 i	21 pi	11 b	11 b	18 i	15 i	18 i	17 i	26 i
Femmes	11	12 i	15 i	12 pi	14	16 i	22 b	11 i	21 pi	11 b	12 b	19 i	17 i	19 i	18 i	26 i
Hommes	11	12 i	15 i	12 pi	11	17 i	20 b	9 i	22 pi	11 b	10 b	17 i	13 i	17 i	17 i	25 i

Remarques: 1) UE-25, UE-15 et zone euro: en moyenne pondérée de la population des pays correspondants. La période de revenu de référence est 2003, ce qui correspond généralement à l'année de l'enquête 2004 dans ces pays. 2) Pays: année d'enquête 2004 sauf: CZ, EE, CY, LV, LT, HU, NL, PL, SI, UK, HR, RO, TR: 2003 et MT: 2000: la période de référence pour les revenus peut varier.

Sources: Eurostat: BE, DK, EL, ES, FR, IE, IT, LU, AT, PT, FI et SE: UE-SILC; autres pays: sources nationales.

1

Taux de risque de pauvreté avant et après transferts sociaux, 2003 ou 2004

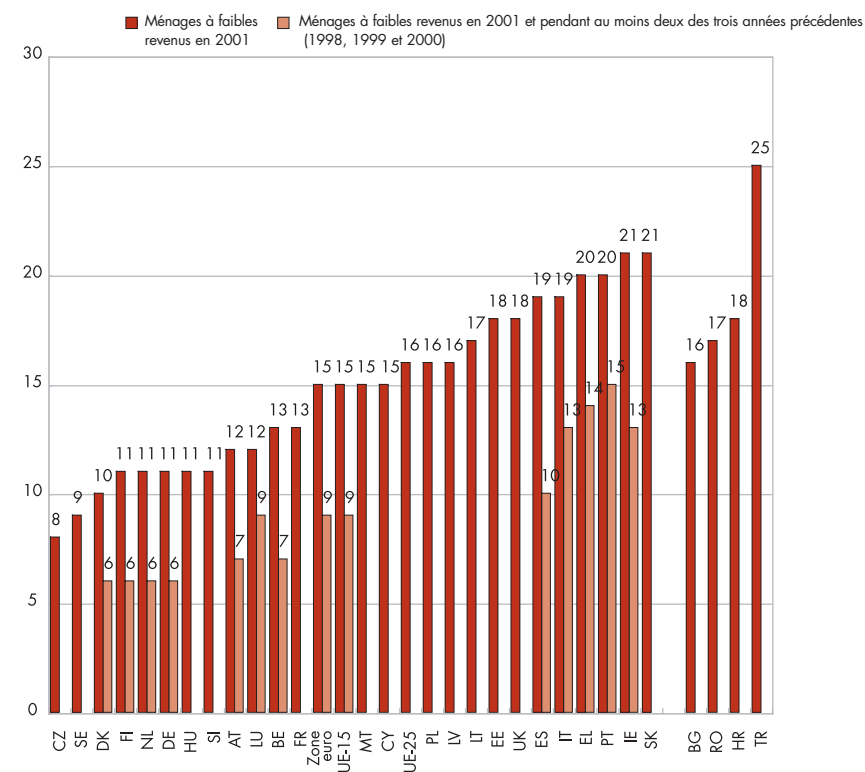


Remarques: 1) UE-25, UE-15 et zone euro: en moyenne pondérée de la population des pays correspondants. La période de revenu de référence est 2003, ce qui correspond généralement à l'année de l'enquête 2004 dans les pays. 2) Pays: année d'enquête 2004 sauf: CZ, EE, CY, LV, IT, HU, NL, PL, SI, UK, HR, RO, TR: 2003 et MT: 2000. La période de référence pour les revenus peut varier.

Sources: Eurostat: BE, DK, EL, ES, FR, IE, IT, LU, AT, PT, FI et SE: UE-SILC; autres pays: sources nationales.

2

Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux et taux de risque de pauvreté persistante, 2001 (année d'enquête)



Remarques: 1) UE-25, UE-15 et zone euro: en moyenne pondérée de la population des pays correspondants. La période de revenu de référence est 2003, ce qui correspond généralement à l'année de l'enquête 2004 dans ces pays. 2) Pays: année d'enquête 2004 sauf: CZ, EE, CY, LV, IT, HU, NL, PL, SI, UK, HR, RO, TR: 2003 et MT: 2000. La période de référence pour les revenus peut varier.

Sources: Eurostat: BE, DE, EL, ES, IE, IT, LU, AT, PT: Panel communautaire des ménages, BDU, version de décembre 2003; autres pays: sources nationales.

14

Ménages sans emploi et bas salaires

Le chômage et les bas salaires sont deux facteurs importants de pauvreté et d'exclusion sociale. En 2004, 10,3% des personnes âgées de 18 à 59 ans vivaient dans des ménages sans emploi dans l'UE-25 (9,8% dans l'UE-15). Pour les enfants âgés de 0 à 17 ans, ces chiffres atteignaient 9,8% tant dans l'UE-25 que dans l'UE-15.

Indicateur clé 14a Population âgée de 18-59 ans vivant dans des ménages sans emploi, 2004 (Pourcentage des personnes/femmes/hommes âgés de 18 à 59 ans vivant dans un ménage dont aucun des membres n'a d'emploi. Les étudiants âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans des ménages composés uniquement d'étudiants de la même catégorie d'âge ne sont comptés ni dans le numérateur ni dans le dénominateur)

	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	10,3 i	9,8 i	9,6 i	13,7	8,0	8,5	11,1	9,5	8,5	7,3	10,8	8,6	9,1	5,0	7,8	8,1
Femmes	11,4i	10,9i	10,6 i	16,0	9,6	8,8	11,4	8,7	10,7	7,9	12,1	10,1	10,4	6,1	8,4	8,0
Hommes	9,3i	8,8i	8,7i	11,3	6,4	8,3	10,8	10,2	6,2	6,7	9,5	7,2	7,9	3,8	7,1	8,3
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	6,5	11,9	8,8	8,0i	8,8i	15,8	5,3	7,5	10,8	11,0	:	11,0	13,7	11,2	11,1	:
Femmes	8,1	12,7	10,8	9,3i	10,0i	16,8	5,7	8,0	11,6	10,9	:	13,0	14,2	12,0	11,7	:
Hommes	5,0	11,1	6,9	6,7i	7,6i	14,8	5,0	7,0	10,0	11,2	:	9,0	13,2	10,3	10,4	:

Source: Eurostat: Enquête communautaire sur les forces de travail.

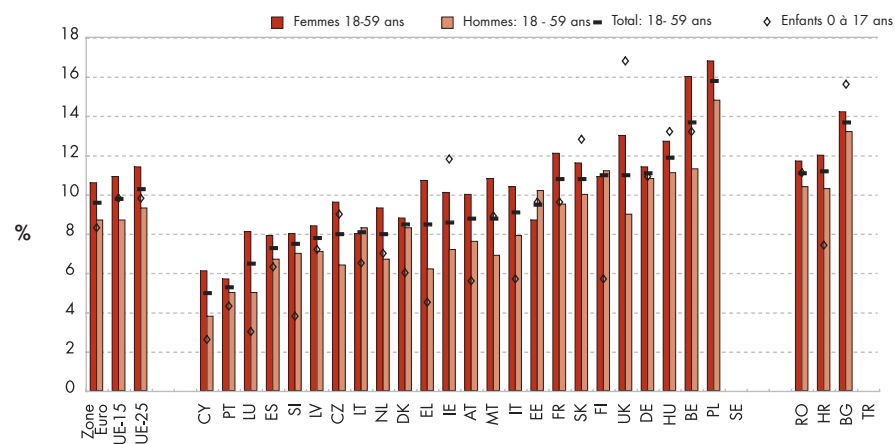
Indicateur clé 14b Enfants âgés de 0 à 17 ans vivant dans des ménages sans emploi, 2004 (Pourcentage des enfants âgés de 0 à 17 ans vivant dans un ménage dont aucun des membres n'a d'emploi)

UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
9,8i	9,8i	8,3i	13,2	9,0	6,0	10,9	9,6	4,5	6,3	9,6	11,8	5,7	2,6	7,2	6,5
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
3,0	13,2	8,9	7,0i	5,6i	:	4,3	3,8	12,8	5,7	:	16,8	15,6	7,4	11,1	:

Source: Eurostat: Enquête communautaire sur les forces de travail.

1

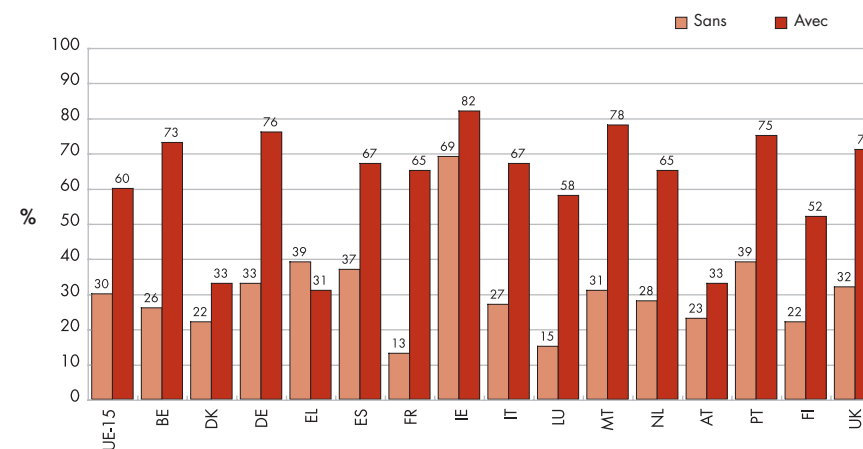
Population vivant dans des ménages sans emploi, 2004



Source: Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail.

2

Taux de risque de pauvreté parmi les personnes vivant dans des ménages d'âge actif avec/sans enfant à charge où aucune des personnes en âge de travailler n'a d'emploi, 2001



Remarque: UE-15, DK, IT, MT, UK: données 2000.

Sources: 1) Eurostat - Panel communautaire des ménages. 2) MT: source nationale.

15

Rôle des femmes et des hommes dans le processus décisionnel

Les femmes restent sous-représentées dans les parlements nationaux de tous États membres, le nombre de sièges qu'elles occupaient dans les chambres basses ou les chambres uniques en novembre 2004 variant de 9,2% à Malte à 45,3% en Suède. En moyenne, les femmes occupent ainsi 22,4 % des sièges dans les parlements nationaux des États membres de l'Union européenne. Au Parlement européen, le pourcentage de sièges nationaux détenus par les femmes variait de zéro (Chypre et Malte) à 57,9% (Suède), en janvier 2005. La représentation des femmes au sein du Parlement européen atteignait donc 30,3%.

Indicateur clé 15a Pourcentage de femmes siégeant en chambre unique/basse des parlements nationaux/fédéraux, novembre 2004

UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
22,4i	26,8i	25,1i	34,7	17,0	38,0	32,8	18,8	14,0	36,0	12,2	13,3	11,5	10,7	21,0	20,6
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
20,0	9,8	9,2	36,7	33,9	20,2	19,1	12,2	16,7	37,5	45,3	17,9	26,3	17,8	11,4	4,4

Remarques: 1) Les données ont été fournies par les parlements nationaux (nationaux (Pn) ou fédéraux (Pf)) au 30 novembre 2004 et par le Parlement européen (PE) en janvier 2005. 2) Les moyennes les plus appropriées pour l'UE-25, UE-15 et la zone euro diffèrent d'un point de vue conceptuel entre, d'une part, les Pn/Pf et, d'autre part, le PE, ce qui reflète le statut conceptuellement différent du PE. Pour les Pn/Pf, il s'agit de moyennes des pourcentages des États membres correspondants, tandis que pour le PE, il s'agit des pourcentages des femmes par rapport à l'ensemble des eurodéputés des États membres correspondants. Par souci d'exhaustivité, voici les autres moyennes, moins appropriées: Les pourcentages de femmes dans tous les Pn/Pf pris ensemble atteignent 22,3% pour l'UE-25, 24,6% pour l'UE-15 et 23,1% pour la zone euro alors que pour le PE, la moyenne des pourcentages des États membres correspondants est de 31,2% dans l'UE-25, 35,7% dans l'UE-15 et 34,8% dans la zone euro.

Sources: Union interparlementaire (<http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>).

Indicateur clé 15b Pourcentage de femmes siégeant au Parlement européen, janvier 2005

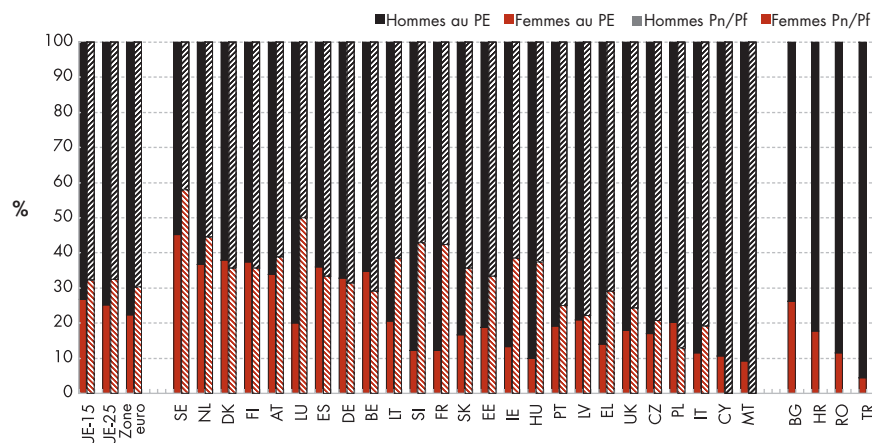
UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
30,3 i	32,3 i	32,5 i	29,2	20,8	35,7	31,3	33,3	29,2	33,3	42,3	38,5	19,2	0,0	22,2	38,5
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
50,0	37,5	0,0	44,4	38,9	13,0	25,0	42,9	35,7	35,7	57,9	24,4	.	.	.	.

Remarques: 1) Les données ont été fournies par les parlements nationaux (nationaux (Pn) ou fédéraux (Pf)) au 30 novembre 2004 et par le Parlement européen (PE) en janvier 2005. 2) Les moyennes les plus appropriées pour l'UE-25, UE-15 et la zone euro diffèrent d'un point de vue conceptuel entre, d'une part, les Pn/Pf et, d'autre part, le PE, ce qui reflète le statut conceptuellement différent du PE. Pour les Pn/Pf, il s'agit de moyennes des pourcentages des États membres correspondants, tandis que pour le PE, il s'agit des pourcentages des femmes par rapport à l'ensemble des eurodéputés des États membres correspondants. Par souci d'exhaustivité, voici les autres moyennes, moins appropriées: Les pourcentages de femmes dans tous les Pn/Pf pris ensemble atteignent 22,3% pour l'UE-25, 24,6% pour l'UE-15 et 23,1% pour la zone euro alors que pour le PE, la moyenne des pourcentages des États membres correspondants est de 31,2% dans l'UE-25, 35,7% dans l'UE-15 et 34,8% dans la zone euro.

Sources: Parlement européen (<http://www.europarl.europa.eu/whoswho/default.htm>).

1

Pourcentage de femmes et d'hommes siégeant en chambre unique/basse des parlements nationaux/fédéraux et du Parlement européen, novembre 2004 (Pn/Pf) et janvier 2005 (PE)

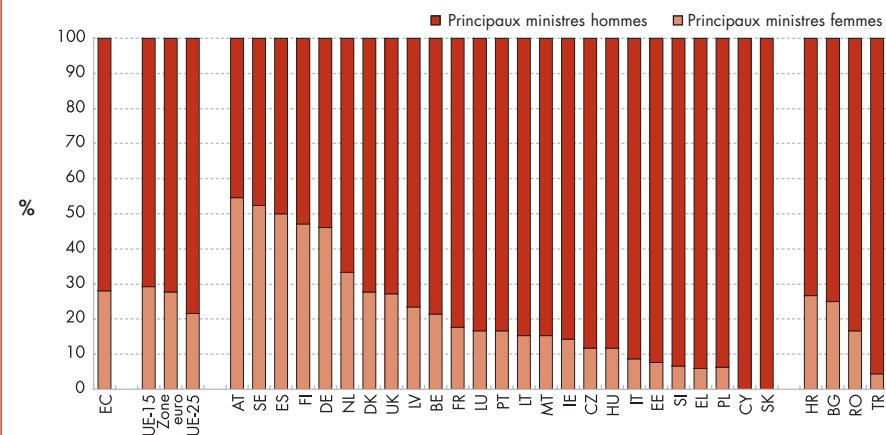


Remarque: Les barres des deux premiers groupes sont classées en fonction de la moyenne des pourcentages de femmes dans les Pn/Pf et au PE et, dans le troisième groupe (pays candidats) en fonction du pourcentage de femmes dans les Pn/Pf.

Sources: Union interparlementaire (<http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>) et Parlement européen (<http://www.europarl.europa.eu/members/expert.do?language=en>).

2

Pourcentage de femmes et d'hommes parmi les ministres principaux des gouvernements nationaux et parmi les Commissaires de la Commission européenne (CE), mars-avril 2005



Sources: 1) Commission européenne, direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, banque de données sur les femmes et les hommes dans la prise de décision (http://ec.europa.eu/employment_social/women_men_stats/out/measures_out416_en.htm).
 2) Commission européenne (http://ec.europa.eu/commission_barroso/index_en.htm).
 3) HR et TR: Sources nationales (<http://www.vlada.hr/default.asp?ru=196&sid=&jezik=2> et <http://www.byegm.gov.tr/hukümetler/59hukümet/biographies.htm>).

16

Rémunérations des femmes et des hommes

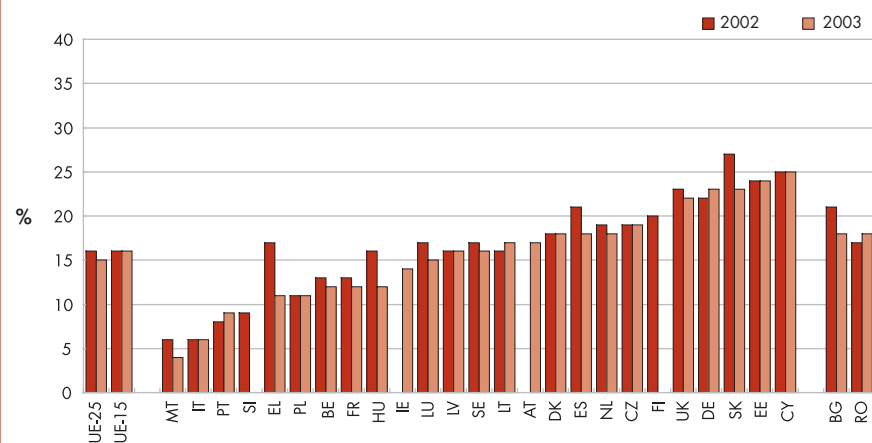
En 2003, dans l'UE-15, les anciens États membres, les rémunérations horaires brutes moyennes des femmes étaient, selon les estimations, inférieures de 16% à celles des hommes. Les statistiques des nouveaux États membres ne sont pas tout à fait comparables, mais elles sont néanmoins incluses dans les descriptions⁴. L'Italie, Malte, le Portugal et la Slovaquie enregistrent les écarts les plus faibles, et l'Estonie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, Chypre et la Slovaquie, les différences salariales les plus fortes. À l'échelon de l'UE, la différence est restée pratiquement identique depuis 1994, la première année pour laquelle des données sont disponibles. Pour réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, il y a lieu de s'attaquer à la fois à la discrimination directe liée à la rémunération et à la discrimination indirecte, liée à la participation au marché du travail, au choix de la profession et à la progression de carrière.

Indicateur clé 16 Écart des rémunérations entre hommes et femmes (non ajusté), 2003 (écart de rémunération horaire brute moyenne entre hommes et femmes en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes. La population étudiée regroupe tous les salariés âgés de 16 à 64 ans travaillant au moins 15 heures par semaine)															
UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
15s	16s	:	12	19	18	23	24	11b	18	12b	14b	6	25	16	17
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
15	12 r	4	18	17b	11	9	9	23	20	16	22	18	:	18	:
Remarques: UE-15: moyenne pondérée des valeurs nationales des anciens États membres estimées sans les pays manquants; BE, IT: données de 2001; CZ: seuls les salariés à temps plein des entreprises comptant plus de 9 personnes sont inclus; CY, BG: seuls les salariés à temps plein sont inclus; HU: seuls les salariés à temps plein des entreprises comptant plus de 5 personnes sont inclus. NL: les données sont fondées sur les rémunérations annuelles, comprenant les heures supplémentaires et les paiements non réguliers; PL: seuls les salariés des entreprises comptant plus de 9 personnes sont inclus; SI: données de 2002; les salariés des entreprises publiques et les salariés des entreprises privées comptant plus de 2 personnes sont inclus. FI: données de 2002; SE: les données sont fondées sur les salaires mensuels équivalents temps plein et non sur les gains horaires. Sources: les données administratives ont été utilisées pour le Luxembourg; l'enquête sur les forces de travail a été utilisée pour la France (jusqu'en 2002) et pour Malte. Toutes les autres données proviennent d'enquêtes nationales, sauf: statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie 2003 (EU-SILC) - EL, IE et AT. Les résultats pour cette première année de cette nouvelle enquête communautaire sont provisoires et doivent encore être soumis à un contrôle de qualité. Panel communautaire européen des ménages (PCM) 2000-2001 - BE, IT.															

⁴ Sources: Sources nationales pour les statistiques sur l'écart salarial en CZ, EE, FR, CY, LV, IT, LU, HU, MT, NL, PL, SI, SK, SE et Enquête Panel communautaire des ménages (PCM) pour BE, DK, DE, EL, ES, IE, IT, AT, PT, FI, UK pour les données jusqu'en 2001. En 2002, la source PCM a été remplacée soit par des sources nationales soit par les statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

1

Écart de rémunération entre hommes et femmes (non ajusté)

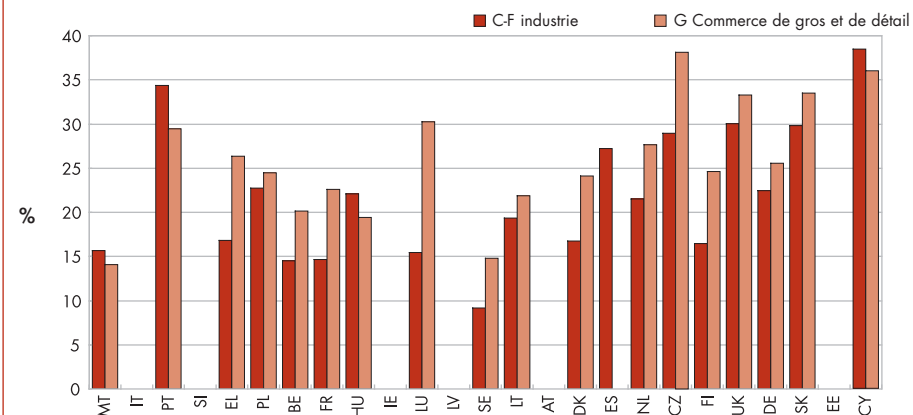


Remarque: BE, IT: données 2000-2001. EL, FR: Rupture dans l'ordre chronologique, en raison d'un changement dans la source de données.

Sources: les données administratives ont été utilisées pour le Luxembourg; l'enquête sur les forces de travail a été utilisée pour la France (jusqu'en 2002) et pour Malte. Toutes les autres données ont pour sources des enquêtes nationales, sauf: statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie 2003 (EU-SILC) - EL, IE et AT. Les résultats pour cette première année de cette nouvelle enquête communautaire sont provisoires et doivent encore être soumis à un contrôle de qualité. Ils doivent donc être interprétés avec prudence. Enquête du Panel communautaire des ménages 2001 (PCM) - BE, IT.

2

Écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes en pourcentage de la rémunération annuelle moyenne des hommes (salariés à temps plein des secteurs C-F et G (NACE Rév. 1.1), 2003)



Remarques: année de référence ES (secteurs C-F): 2000; PL (secteurs C-F et secteur G): 2001; BE, FR, PT et UK (secteurs C-F et secteur G): 2002. Les bâtonnets sont dans l'ordre de ceux du graphique précédent de manière à permettre une comparaison aisée des deux graphiques.

Source: Eurostat, statistiques sur les rémunérations annuelles brutes.

17

Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé

L'espérance de vie continue de progresser: elle était de 81,1 ans pour les femmes et de 74,8 ans pour les hommes dans l'UE-25 en 2002. Dans les vingt-cinq États membres et les trois pays candidats, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Dans l'UE-15, en 2003, les femmes pouvaient s'attendre à vivre sans aucune incapacité jusqu'à 66,0 ans et les hommes, jusqu'à 64,5 ans.

Indicateur clé 17a Espérance de vie en bonne santé à la naissance, 2003 (nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité prévalant l'année de sa naissance (probabilités spécifiques de décès par âge))

	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Femmes	81,1e	81,6e	81,8e	81,1	78,5	79,5	81,3e	77,1	80,7p	83,7e	82,9	80,3	82,9e	81,0e	76,8p	77,7p
Hommes	74,8e	75,8e	75,8e	75,1	72,0	74,9	75,5e	65,3	75,4p	77,2e	75,8	75,2	76,9e	76,1e	65,5p	66,3p
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Femmes	81,5	76,7	81,0	80,8p	81,8p	78,9	80,5e	80,5	77,8	81,8p	82,4	80,7e	75,6	78,3	74,9p	66,4
Hommes	74,9	68,4	75,9	76,1p	76,0p	70,5	74,0e	72,7	69,9	75,1p	77,9	76,2e	68,9	71,2	67,5p	71,0

Remarques: UE-25, UE-15, zone euro, BE, EE, IE, LU, HU, MT, SI, SK, BG et HR: 2002; CY et TR: données de 2001.

Sources: Eurostat - Statistiques démographiques, TR: Conseil de l'Europe.

Indicateur clé 17b Espérance de vie en bonne santé à la naissance, 2003 (nombre moyen d'années de vie en bonne santé qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve pendant toute sa vie dans les conditions de morbidité et de mortalité prévalant au moment de sa naissance (probabilités spécifiques de décès/de maladie par âge))

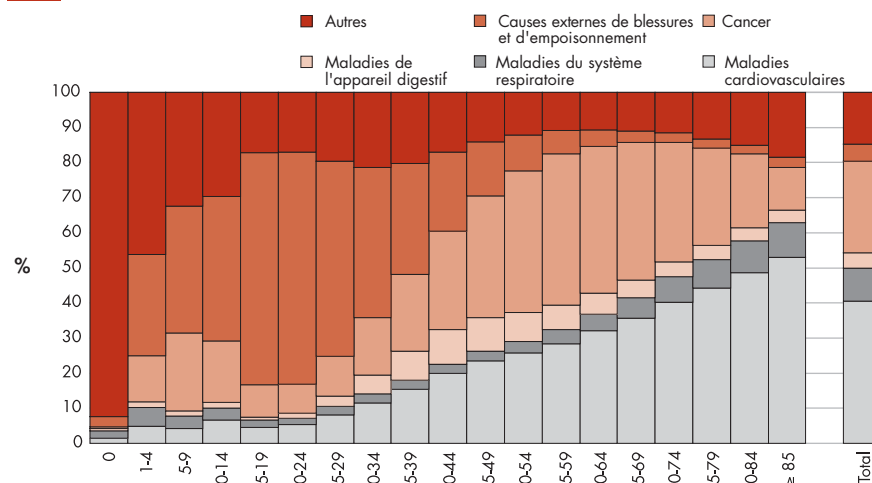
	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Femmes	:	66,0e	:	69,2e	63,3p	60,9e	64,7e	:	68,4e	70,2e	63,9e	65,4e	74,4e	69,6	:	:
Hommes	:	64,5e	:	67,4e	62,8p	63,0e	65,0e	:	66,7e	66,8e	60,6e	63,4e	70,9e	68,4	:	:
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Femmes	:	57,8p	65,7p	58,8e	69,6e	68,9	61,8e	:	:	56,5e	62,2e	60,9e	:	:	:	:
Hommes	:	53,5p	65,1p	61,7e	66,2e	62,5	59,8e	:	:	57,3e	62,5e	61,5e	:	:	:	:

Remarque: CZ, MT et PL: données 2002.

Source: Eurostat - Statistiques sur la santé.

1

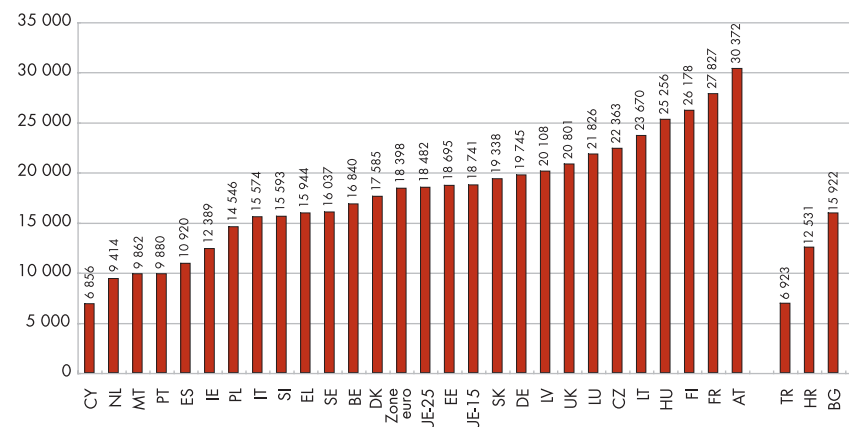
Principales causes de mortalité par groupe d'âge, UE-25, 2001



Remarques: 1) BE: 1997; DK: 1999. Source: Eurostat: Statistiques de mortalité 2) Cancer = Néoplasies malignes y compris les leucémies et les lymphomes. Dans le groupe d'âge 0 (= moins de 1 an), les causes principales de mortalité sont «certaines conditions trouvant leur origine dans la période périnatale» (48,0%) et les «malformations congénitales et les anomalies chromosomiques» (27,7%), incluses dans «Autres» dans le graphique.

2

Personnes quittant l'hôpital par 100 000 personnes, 2002 ou année la plus proche disponible (1999-2003)



Remarques: données de 2002, excepté PL: 2003; CZ, ES: 2001; BE, DK, FR, HU et TR: 2000; DE et EL: 1999. Source: Eurostat - statistiques de santé et de sécurité.

18

Accidents et problèmes de santé liés au travail

En 2002, environ 3,5% des travailleurs de l'UE-15 ont été victimes d'un accident du travail entraînant une absence professionnelle de plus de trois jours. Dans 5,6% des cas, les accidents n'ont pas occasionné d'absence, ou alors cette absence a été de moins de trois jours. Depuis 1998, le nombre d'accidents du travail entraînant une absence supérieure à trois jours a diminué de 14% (la valeur de l'indice 1998=100 était de 86 en 2002) dans l'UE-15 et de 12% dans l'UE-25. En 1998 et 1999, 5,4% des travailleurs ont souffert chaque année de problèmes de santé liés au travail. En 2000, dans l'UE-15, près de 500 millions de journées de travail ont été perdues d'une part à la suite d'accidents du travail (150 millions de jours perdus) et d'autre part à la suite de problèmes de santé liés au travail (350 millions de jours perdus). En outre, les coûts liés aux seuls accidents de travail ont été estimés à 55 milliards d'euros. Bien qu'en recul de quelque 46% depuis 1970, le nombre de décès dus aux accidents de la route dans l'UE avoisinait encore les 40 000 en 2001.

Indicateur clé 18a Accidents du travail graves, 2002 (indice du nombre d'accidents du travail graves pour 100 000 personnes ayant un emploi (1998=100))

	UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Total	88	86	84	72	89	82	82	125	83	103	99	:	83	92	108	86
Femmes	97	96	92	80	97	92	87	130	76	105	117	:	86	92	:	84
Hommes	89	88	86	73	85	81	83	123	86	106	95	:	85	92	:	85
	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
Total	109	84	91	100 b	84	76	74	94	77	85	101	108	84	:	104	84
Femmes	116	91	76	:	75	81	83	100	84	85	96	110	:	:	96	:
Hommes	111	81	96	:	87	85	74	92	75	86	104	106	:	:	108	:

Source: Eurostat - Statistiques européennes sur les accidents du travail.

Indicateur clé 18b Accidents du travail mortels 2002 (indice du nombre d'accidents du travail mortels pour 100 000 personnes ayant un emploi (1998=100))

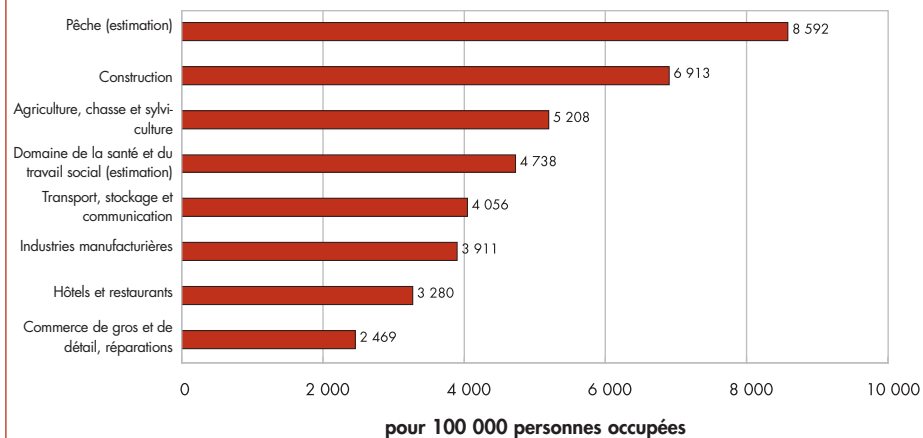
UE-25	UE-15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
80	80	78	82	87	65	112	81	104	79	65	:	42	107 i	123	115
LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR
52 i	109	30 i	90	100	89	98	97	65	82	91	85	85	:	95	75

Remarque: CY, LU et MT: les valeurs sont fondées sur de petits nombres d'accidents par an.

Source: Eurostat - Statistiques européennes sur les accidents du travail.

1

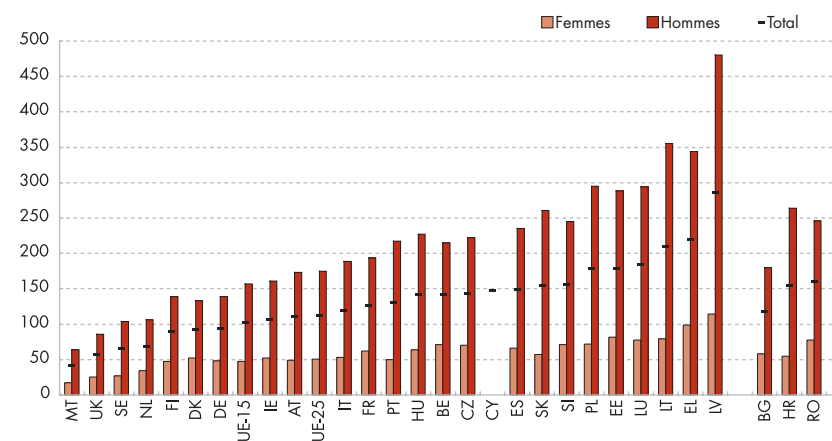
Accidents du travail par type d'activité, UE-15, 2002



Source: Eurostat - Statistiques européennes sur les accidents du travail.

2

Nombre de décès (TMS) dus à des accidents de transport par million de personnes, par sexe, 2000



Remarques: 1) BE: données de 1997. 2) CY: taux de mortalité brut, c'est-à-dire le nombre de décès pour 1 million d'habitants; seuls les accidents de la route sont inclus. 3) EL: données de 1999. 4) TR: pas de données 5) TMS = taux de mortalité standardisé - Etant donné que la plupart des causes de décès varient considérablement selon l'âge et le sexe, l'utilisation du TMS améliore la comparabilité des données dans le temps et entre pays. En effet, ces taux permettent de mesurer les taux de mortalité indépendamment des différentes structures d'âge des populations. Les TMS utilisés ici sont calculés sur la base de la population européenne standard de l'Organisation mondiale de la santé.

Sources: Eurostat - Statistiques de mortalité, sauf CY: Commission européenne, direction générale de l'énergie et des transports - CARE (base de données communautaire sur les accidents de la route).

La situation sociale dans l'Union européenne, 2005-2006

Domaine	N°	Indicateur clé (Notes explicatives après le tableau)	Unité	(Mois/) Année	Sexe	UE- 25	UE- 15	Zone euro	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT	LU	HU
Population	3	Rapport de dépendance des personnes âgées	%	2004	total	24,5	25,5	25,8	26,1	19,7	22,5	26,8	23,5	25,8	24,5	25,2	16,4	28,9	17,5	23,6	22,3	21,0	22,6
	4	Taux brut de solde migratoire, compte tenu des ajustements et des corrections	par 1 000 hab.	2003	total	4,6	5,4	5,7	3,4	2,5	1,3	1,7	0,0	3,2	17,6	0,9	7,8	10,4	17,2	-0,4	-1,8	4,7	1,5
Éducation et formation 84,9<Néant>	5	Niveau d'instruction des jeunes	%	2004	total	76,6	73,7	72,9	82,1	90,9	74,8	72,8	82,3	81,9	61,1	79,8	85,3p	72,9	77,6	76,9	86,1	71,1	83,4
					femmes	79,6	76,9	76,7	86,8	91,2	76,3	74,2	92,3	85,6	68,6	81,3	88,5p	78,2	83,8	83,4	90,1	71,7	
					hommes	73,7	70,6	69,1	77,4	90,5	73,2	71,5	72,5	78,2	53,9	78,2	82,1p	67,6	70,7	70,7	82,2	70,4	81,9
	6	Éducation et formation tout au long de la vie	%	2004	total	10,3i	11,1i	7,8i	9,5 b	6,3	27,6	7,4	6,7	2,0	5,1	7,8	7,2	6,8b	9,3	9,1	6,5 b	9,4	4,6
					femmes	11,1i	12,0i	8,0i	9,3 b	6,5	31,9	7,0	7,6	2,1	5,6	7,9	8,4	7,2b	9,6	11,8	7,9 b	9,5	5,3
					hommes	9,4i	10,3i	7,6i	9,7 b	6,0	23,4	7,8	5,8	2,0	4,7	7,6	6,1	6,5b	9,0	6,1	5,0 b	9,3	3,9
Marché de l'emploi	7a	Taux d'emploi	%	2004	total	63,3	64,7	63,0	60,3	64,2	75,7	65,0	63,0	59,4	61,1	63,1	66,3	57,6	69,1	62,3	61,2	61,6	56,8
					femmes	55,7	56,8	54,5	52,6	56,0	71,6	59,2	60,0	45,2	48,3	57,4	56,5	45,2	59,0	58,5	57,8	50,6	50,7
					hommes	70,9	72,7	71,5	67,9	72,3	79,7	70,8	66,4	73,7	73,8	68,9	75,9	70,1	80,0	66,4	64,7	72,4	63,1
	7b	Taux d'emploi des travailleurs âgés	%	2004	total	41,0	42,5	38,6	30,0	42,7	60,3	41,8	52,4	39,4	41,3	37,3	49,5	30,5	50,1	47,9	47,1	30,8	31,1
					femmes	31,7	33,2	29,0	21,1	29,4	53,3	33,0	49,4	24,0	24,6	33,8	33,7	19,6	30,4	41,9	39,3	22,9	25,0
					hommes	50,7	52,2	48,6	39,1	57,2	67,3	50,7	56,4	56,4	58,9	41,0	65,0	42,2	70,9	55,8	57,6	38,5	38,4
	8a	Taux de chômage	%	2004	total	9,0	8,1	8,9	7,8	8,3	5,4	9,5	9,2	10,5	11,0	9,7	4,5	8,0	5,0	9,8	10,8	4,8	5,9
					femmes	10,2	9,3	10,5	8,8	9,9	5,6	10,5	8,1	16,2	15,0	10,7	3,9	10,5	6,3	10,3	11,3	6,8	6,0
					hommes	8,1	7,1	7,6	7,0	7,1	5,1	8,7	10,3	6,6	8,1	8,8	4,9	6,4	4,0	9,2	10,3	3,3	5,8
	8b	Taux de chômage de longue durée	%	2003	total	4,0	3,3	3,9	3,8	4,2	1,2	4,9	4,8	5,6	3,5	3,9	1,6	4,0	1,1	4,3	5,5	1,1	2,6
					femmes	4,6	3,9	4,8	4,3	5,3	1,2	5,6	4,1	9,4	5,3	4,4	0,9	5,5	1,5	4,4	5,9	1,5	2,5
					hommes	3,5	2,9	3,2	3,4	3,4	1,1	4,4	5,6	3,0	2,3	3,5	2,0	2,9	0,8	4,2	5,2	0,8	2,6
Protection sociale	9	Dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB	%	2001	total	27,3	27,6	27,4	27,5	19,2	29,5	29,8	14,3	27,1	20,1	30,0	15,3	25,6	:	14,3	15,2	21,3	19,8
	10	Prestations de vieillesse et de survie en pourcentage total des prestations sociales	%	2001	total	46,2	46,1	46,5	44,1	42,5	38,0	42,5	42,6	51,4	45,3	43,7	24,4	62,2	:	56,4	47,5	37,5	42,4du
	11	Dépenses publiques consacrées aux politiques actives du marché du travail en pourcentage du PIB	%	2003	total	:	0,701	:	1,006	:	1,529	0,948	:	0,113	0,589	0,836	0,607	0,663	:	:	:	:	:
Revenus, pauvreté et exclusion sociale	12	Inégalité de répartition des revenus	Ratio	2004	total	4,8 s	4,8 s	4,8 s	4,0	3,4 i	3,4	4,4 i	5,9 i	6,0	5,1 b	4,2 b	5,0	5,6 b	4,1 i	6,1 i	4,5 i	3,7	3,3 i
	13a	Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux	%	2004	total	26 s	26 s	25 s	28	21 i	31	24 i	25 i	23	25 b	26 b	33	23 b	20 i	24 i	23 i	22	17 i
					femmes	26 s	27 s	26 s	28	22 i	32	26 i	26 i	24	26 b	27 b	35	24 b	21 i	25 i	23 i	23	17 i
					hommes	24 s	24 s	23 s	27	19 i	30	21 i	23 i	21	24 b	25 b	31	22 b	18 i	23 i	22 i	22	17 i
	13b	Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux	%	2004	total	16 s	17 s	17 s	15	8 i	11	16 i	18 i	20	20 b	14 b	21	19 b	15 i	16 i	15 i	11	12 i
					femmes	17 s	18 s	18 s	16	9 i	11	18 i	20 i	21	21 b	14 b	23	20 b	17 i	17 i	15 i	11	12 i
					hommes	15 s	15 s	14	7 i	11	13 i	17 i	19	19 b	13 b	19	18 b	14 i	16 i	14 i	11	12 i	
	14a	Population âgée de 18 à 59 ans vivant dans des ménages sans emploi	%	2004	total	10,3 i	9,8 i	9,6 i	13,7	8,0	8,5	11,1	9,5	8,5	7,3	10,8	8,6	9,1	5,0	7,8	8,1	6,5	11,9
					femmes	11,4i	10,9i	10,6 i	16,0	9,6	8,8	11,4	8,7	10,7	7,9	12,1	10,1	10,4	6,1	8,4	8,0	8,1	12,7
					hommes	9,3i	8,8i	8,7i	11,3	6,4	8,3	10,8	10,2	6,2	6,7	9,5	7,2	7,9	3,8	7,1	8,3	5,0	11,1
	14b	Enfants âgés de 0 à 17 ans vivant dans des ménages sans emploi	%	2004	total	9,8i	9,8i	8,3i	13,2	9,0	6,0	10,9	9,6	4,5	6,3	9,6	11,8	5,7	2,6	7,2	6,5	3,0	13,2
Égalité entre les femmes et les hommes	15a	Pourcentage de femmes siégeant en chambre unique/ basse des parlements nationaux/fédéraux	%	11/2004	femmes	22,4i	26,8i	25,1i	34,7	17,0	38,0	32,8	18,8	14,0	36,0	12,2	13,3	11,5	10,7	21,0	20,6	20,0	9,8
	15b	Pourcentage de femmes siégeant au Parlement européen	%	01/2005	femmes	30,3i	32,3i	32,5i	29,2	20,8	35,7	31,3	33,3	29,2	33,3	42,3	38,5	19,2	0,0	22,2	38,5	50,0	37,5
	16	Ecart des rémunérations entre hommes et femmes (non ajusté)	%	2003	femmes	15s	16s	:	12	19	18	23	24	11b	18	12b	14b	6	25	16	17	15	12 r
Santé et sécurité	17a	Espérance de vie à la naissance	Année	2003	femmes	81,1e	81,6e	81,8e	81,1	78,5	79,5	81,3e	77,1	80,7p	83,7e	82,9	80,3	82,9e	81,0e	76,8p	77,7p	81,5	76,7
					hommes	74,8e	75,8e	75,8e	75,1	72,0	74,9	75,5e	65,3	75,4p	77,2e	75,8	75,2	76,9e	76,1e	65,5p	66,3p	74,9	68,4
	17b	Espérance de vie en bonne santé à la naissance	Année	2003	femmes	:	66,0e	:	69,2e	63,3p	60,9e	64,7e	:	68,4e	70,2e	63,9e	65,4e	74,4e	69,6	:	:	:	57,8p
					hommes	:	64,5e	:	67,4e	62,8p	63,0e	65,0e	:	66,7e	66,8e	60,6e	63,4e	70,9e	68,4	:	:	:	53,5p
	18a	Accidents du travail graves	Points d'indice (1998 =100)	2002	total	88	86	84	72	89	82	82	125	83	103	99	:	83	92	108	86	109	84
					femmes	97	96	92	80	97	92	87	130	76	105	117	:	86	92	:	84	116	91
					hommes	89	88	86	73	85	81	83	123	86	106	95	:	85	92	:	85	111	81
	18b	Accidents du travail mortels	Points d'indice (1998 =100)	2002	total	80	80	78	82	87	65	112	81	104	79	65	:	42	107 i	123	115	52 i	109

MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	HR	RO	TR	Indicateur clé (Notes explicatives après le tableau)	N°	Domaine
19,0	20,5	22,8	18,6	24,9	21,4	16,3	23,3	26,4	24,3	24,9	:	20,9	8,7	Rapport de dépendance des personnes âgées	3	Population
4,5	0,4	4,7	-0,4	6,1	1,8	0,3	1,1	3,2	4,4	0,0	1,9	-0,3	:	Taux brut de solde migratoire, compte tenu des ajustements et des corrections	4	
51,4	74,2	86,3i	89,5	49,0	89,7	91,3	84,6	86,3	76,4	76,0	92,5	74,8	41,8	Niveau d'instruction des jeunes	5	Éducation et formation
54,1	77,4	86,3i	91,6	58,8	93,7	91,5	87,9	87,6	76,6	77,2	93,7	75,8	49,6			
48,8	71,0	86,2i	87,4	39,4	86,0	91,1	81,2	85,1	76,2	74,8	91,5	73,8	35,1			
4,8b	17,3	12,0i	5,5 b	4,8 b	17,9	4,6	24,6	33,3	29,1i	1,3	2,0	1,6 b	1,3	Éducation et formation tout au long de la vie	6	
4,2b	17,7	12,5i	6,3 b	5,1 b	19,8	5,2	28,2	37,7	33,9i	1,4	2,3	1,6 b	1,6			
5,5 b	17,0	11,5i	4,7 b	4,4 b	16,1	3,9	20,9	29,2	24,2i	1,1	1,8u	1,6 b	0,9			
54,1	73,1	67,8	51,7	67,8	65,3	57,0	67,6	72,1	71,6	54,2	54,7	57,7	46,1	Taux d'emploi	7a	Marché de l'emploi
32,8	65,8	60,7	46,2	61,7	60,5	50,9	65,6	70,5	65,6	50,6	47,8	52,1	24,3			
75,2	80,2	74,9	57,2	74,2	70,0	63,2	69,7	73,6	77,8	57,9	61,8	63,4	67,8			
30,9	45,2	28,8	26,2	50,3	29,0	26,8	50,9	69,1	56,2	32,5	30,1	36,9	33,2	Taux d'emploi des travailleurs âgés	7b	
11,4	33,4	19,3	19,4	42,5	17,8	12,6	50,4	67,0	47,0	24,2	21,0	31,4	20,0			
52,2	56,9	38,9	34,1	59,1	40,9	43,8	51,4	71,2	65,7	42,2	40,9	43,1	46,9			
7,3	4,6	4,8	18,8	6,7	6,0	18,0	8,8	6,3	4,7	11,9	:	7,1	10,3	Taux de chômage	8a	Taux de chômage
8,3	4,8	5,4	19,7	7,6	6,5	19,3	8,9	6,1	4,2	11,5	:	5,9	9,7			
6,9	4,3	4,4	18,0	5,9	5,6	17,0	8,7	6,5	5,1	12,2	:	8,2	10,5			
3,4	1,6	1,3	10,2	3,0	3,1	11,7	2,1	1,2	1,0	7,1	:	4,2	4,0	Taux de chômage de longue durée	8b	
2,7	1,6	1,4	10,9	3,4	3,2	12,5	2,0	1,0	0,6	7,1	:	3,3	4,5			
3,8	1,5	1,2	9,5	2,6	3,0	11,0	2,3	1,4	1,2	7,1	:	5,0	3,9			
17,3	27,5	28,7	22,1	24,0	25,5	19,1	25,7	31,4	27,6	:	:	:	:	Dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB	9	Protection sociale
53,9	41,8	49,9	55,3	45,7	45,5	38,2	36,6	40,0	46,3	:	:	:	:	Prestations de vieillesse et de survie en pourcentage du total des prestations sociales	10	
:	0,947	0,461	:	0,542	:	:	0,748	1,042	0,154	:	:	:	:	Dépenses publiques consacrées aux politiques actives du marché du travail en pourcentage du PIB	11	
4,6 i	4,0 pi	3,8	5,0 i	7,2 b	3,1 i	5,8 pi	3,5 b	3,3 b	5,3 i	4,0 i	4,6 i	4,6 i	9,9 i	Inégalité de répartition des revenus	12	Revenus, pauvreté et exclusion sociale
19 i	23 pi	25	31 i	27 b	16 i	28 pi	29 b	30 b	29 i	18 i	31 i	22 i	31 i	Taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux	13a	
20 i	24 pi	27	31 i	28 b	18 i	27 pi	29 b	33 b	30 i	20 i	33 i	23 i	32 i			
18 i	22 pi	24	32 i	26 b	15 i	29 pi	28 b	28 b	28 i	15 i	29 i	22 i	29 i			
15 i	12 pi	13	17 i	21 b	10 i	21 pi	11 b	11 b	18 i	15 i	18 i	17 i	26 i	Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux	13b	
15 i	12 pi	14	16 i	22 b	11 i	21 pi	11 b	12 b	19 i	17 i	19 i	18 i	26 i			
15 i	12 pi	11	17 i	20 b	9 i	22 pi	11 b	10 b	17 i	13 i	17 i	17 i	25 i			
8,8	8,0i	8,8i	15,8	5,3	7,5	10,8	11,0	:	11,0	13,7	11,2	11,1	:	Population âgée de 18 à 59 ans vivant dans des ménages sans emploi	14a	Population âgée de 18 à 59 ans vivant dans des ménages sans emploi
10,8	9,3i	10,0i	16,8	5,7	8,0	11,6	10,9	:	13,0	14,2	12,0	11,7	:			
6,9	6,7i	7,6i	14,8	5,0	7,0	10,0	11,2	:	9,0	13,2	10,3	10,4	:			
8,9	7,0i	5,6i	:	4,3	3,8	12,8	5,7	:	16,8	15,6	7,4	11,1	:	Enfants âgés de 0 à 17 ans vivant dans des ménages sans emploi	14b	
9,2	36,7	33,9	20,2	19,1	12,2	16,7	37,5	45,3	17,9	26,3	17,8	10,7	4,4	Pourcentage de femmes siégeant en chambre unique/ basse des parlements nationaux/fédéraux	15a	Égalité entre les femmes et les hommes
0,0	44,4	38,9	13,0	25,0	42,9	35,7	35,7	57,9	24,4	.	.	.	.	Pourcentage de femmes siégeant au Parlement européen	15b	
4	18	17b	11	9	9	23	20b	16	22	18	:	18	:	Ecart des rémunérations entre hommes et femmes (non ajusté)	16	
81,0	80,8p	81,8p	78,9	80,5e	80,5	77,8	81,8p	82,4	80,7e	75,6	78,3	74,9p	66,4	Espérance de vie à la naissance	17a	Santé et sécurité
75,9	76,1p	76,0p	70,5	74,0e	72,7	69,9	75,1p	77,9	76,2e	68,9	71,2	67,5p	71,0			
65,7p	58,8e	69,6e	68,9	61,8e	:	:	56,5e	62,2e	60,9e	:	:	:	:	Espérance de vie en bonne santé à la naissance	17b	
65,1p	61,7e	66,2e	62,5	59,8e	:	:	57,3e	62,5e	61,5e	:	:	:	:			
91	100 b	84	76	74	94	77	85	101	108	84	:	104	84	Accidents du travail graves	18a	Accidents du travail graves
76	:	75	81	83	100	84	85	96	110	:	:	96	:			
96	:	87	85	74	92	75	86	104	106	:	:	108	:			
30 i	90	100	89	98	97	65	82	91	85	85	:	95	75	Accidents du travail mortels	18b	Accidents du travail mortels

NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT LES INDICATEURS CLÉS

- 3 DANS L'UE-25, LES PERSONNES de 65 ans et plus représentaient, selon les estimations, 24,5% de la population dite «en âge de travailler» (15-64 ans) en 2004.
- 4 LA DIFFÉRENCE entre l'évolution démographique et l'accroissement naturel de la population dans l'UE-25 (celui-ci correspondant à l'excédent ou au déficit de naissances vivantes par rapport aux décès) - c'est-à-dire le taux de solde migratoire - était de + 4,6 pour 1000 habitants en 2003 (plus d'immigrés que d'émigrés).
- 5 EN 2004, 76,6% DES JEUNES ÂGÉS DE 20 à 24 ans de l'UE-25 avaient au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (Baccalauréat, Abitur, apprentissage ou équivalent).
- 6 Dans l'UE-25, 10,3% DE LA POPULATION âgée de 25 à 64 ans avaient suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête en 2004.
- 7a 63,3% DE LA POPULATION DE L'UE-25 âgée de 15 à 64 ans avaient un emploi en 2004.
- 7b 41,0% DE LA POPULATION DE L'UE-25 âgée de 55 à 64 ans avaient un emploi en 2004.
- 8a 9,0% DE LA POPULATION ACTIVE DE L'UE-25 (les forces de travail, c'est-à-dire ceux ayant un emploi et ceux âgés de 15 à 74 ans cherchant un emploi) étaient au chômage en 2004.
- 8b EN 2004, 4,0% DE LA POPULATION ACTIVE DE L'UE-25 (les forces de travail, c'est-à-dire ceux ayant un emploi et ceux âgés de 15 à 74 ans cherchant un emploi) étaient au chômage depuis au moins un an.
- 9 EN 2001, LES DÉPENSES DE PROTECTION SOCIALE représentaient 27,3% du produit intérieur brut (PIB) dans l'UE-25.
- 10 DANS L'UE-25, LES PENSIONS DE VIEillesse ET DE SURVIE représentent le poste le plus important des dépenses de protection sociale (46,2% du total des prestations en 2001).
- 11 EN 2003, LES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES à des mesures actives de la politique du marché du travail représentaient 0,701% du produit intérieur brut (PIB) dans l'UE-15.
- 12 EN MOYENNE PONDÉRÉE DE LA POPULATION DE L'UE-25, les 20% de citoyens les plus riches d'un État membre jouissaient, au cours de l'année de l'enquête 2004 (revenus de référence 2003), d'une part du revenu total de cet État membre 4,8 fois supérieure à celle des 20% les plus pauvres des citoyens de cet État.
- 13a EN 2004, DANS L'UE-15, AVANT TRANSFERTS SOCIAUX, 26% de la population auraient vécu sous le seuil de pauvreté, qui est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Les pensions de retraite et de survie sont comptées comme des revenus avant transferts, et non comme des transferts sociaux.
- 13b EN 2004, DANS L'UE-15, APRÈS TRANSFERTS SOCIAUX, 16% de la population vivaient effectivement sous le seuil de pauvreté, qui est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux).
- 14a En 2004, DANS L'UE-25, 10,3% DE LA POPULATION ÂGÉE de 18 à 59 ans vivaient dans des ménages sans emploi. Les étudiants âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans des ménages composés uniquement d'étudiants de la même classe d'âge ne sont pas pris en compte, ni dans le numérateur ni dans le dénominateur.
- 14b Dans l'UE-25, 9,8% DES ENFANTS âgés de 0 à 17 ans vivaient dans des ménages sans emploi en 2004.
- 15a EN SUÈDE, 45,3% DES SIÈGES (président et membres) de la chambre unique ou basse du parlement national ou fédéral (chambre unique du parlement national dans le cas de la Suède) étaient occupés par des femmes en novembre 2004.
- 15b En janvier 2005, 57,9 % des sièges suédois au PARLEMENT EUROPÉEN étaient occupés par des femmes.
- 16 DANS L'UE-25, en 2003, LA RÉMUNÉRATION HORAIRE BRUTE MOYENNE DES FEMMES était inférieure de 15% à celle des hommes. La population de référence regroupe tous les salariés âgés de 16 à 64 ans travaillant au moins 15 heures par semaine.
- 17a LE NOMBRE MOYEN D'ANNÉES qu'un garçon/une fille nouveau-né peut espérer vivre s'il/elle se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité prévalant en 2002 (probabilités spécifiques de décès par âge) était respectivement de 81,1 et de 74,8 ans dans l'UE-25. (Le chiffre pour l'UE-25 se réfère à l'année 2002 et non à 2003.)
- 17b L'ESPÉRANCE MOYENNE DE VIE en bonne santé d'un garçon/une fille nouveau-né, s'il/elle se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité et de morbidité prévalant en 2003 (probabilités spécifiques de décès/maladie par âge) est respectivement de 66,0 et de 64,5 ans dans l'UE-15.
- 18a DANS L'UE-25, ON A ENREGISTRÉ en 2002 une diminution de 12% des accidents de travail graves (occasionnant plus de trois jours d'absence) pour 100 000 personnes ayant un emploi par rapport à 1998.
- 18b DANS L'UE-25, ON A CONSTATÉ en 2002 une diminution de 20% des accidents de travail mortels pour 100.000 personnes ayant un emploi par rapport à 1998.

NOTES:

- 1) ANNÉE DE RÉFÉRENCE: Pour chaque indicateur social clé, les données de l'année la plus récente sont mentionnées, lorsqu'elles sont suffisantes. En l'absence de données pour cette année dans l'une ou l'autre entité géopolitique, les données relatives à une année proche seront indiquées, en italiques, lorsqu'elles existent.
- 2) CODES «FLAG»: Les lettres ('flag codes') ajoutées aux données (par ex. le 'e' de '24.5e' ajouté à la valeur se rapportant à l'UE-25 dans le premier indicateur de ce tableau) indiquent les caractéristiques spécifiques suivantes 'b' = «rupture dans la série chronologique», 'e' = «valeur estimée», 'i' = «complément d'information dans les annexes explicatives de ce rapport ou sur le site Internet d'Eurostat <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>», 'p' = «valeur provisoire» et 's' = «estimation Eurostat».
- 3) VALEURS SPÉCIALES: Les deux valeurs spéciales ont respectivement la signification suivante: '!' = «non disponible» et '.' = «sans objet».

Symboles

Symboles utilisés dans les tableaux

Les valeurs spéciales sont des codes qui remplacent des données réelles:

- : «non disponible»
- . «sans objet»

Les «flags» sont des codes ajoutés aux données pour indiquer une caractéristique particulière:

- b «rupture dans la série chronologique (voir notes explicatives)»
- e «valeur estimée»
- f «prévision»
- i «pour plus d'informations, voir la note explicative en bas du tableau ou le site Eurostat à l'adresse <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>»
- p «valeur provisoire»
- r «valeur révisée»
- s «estimation Eurostat»
- u «données incertaines ou non fiables (voir notes explicatives)»

Autres symboles

- % en pourcentage, pour cent

Codes de pays et groupes de pays

Codes de pays

AT Autriche	BE Belgique	BG Bulgarie	CY Chypre	CZ République tchèque
DE Allemagne	DK Danemark	EE Estonie	EL Grèce	ES Espagne
FI Finlande	FR France	HR Croatie	HU Hongrie	IE Irlande
IT Italie	LU Luxembourg	LV Lettonie	LT Lituanie	MT Malte
NL Pays-Bas	PL Pologne	PT Portugal	RO Roumanie	SE Suède
SI Slovénie	SK Slovaquie	TR Turquie	UK Royaume-Uni	

Groupes de pays

UE-25 Les 25 États membres de l'Union européenne à compter du 1^{er} mai 2004: BE, CZ, DK, DE, EE, EL, ES, FR, IE, IT, CY, LV, LT, LU, HU, MT, NL, AT, PL, PT, SI, SK, FI, SE et UK.

UE-15 Les 15 États membres de l'Union européenne jusqu'au 30 avril 2004: BE, DK, DE, EL, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT, FI, SE et UK.

NEM-10 Les nouveaux États membres sont Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie.

Zone euro La zone euro comptait 11 pays participants (BE, DK, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT et FI) jusqu'au 31.12.2000 et elle en compte 12 depuis le 1^{er} janvier 2001 (les 11 pays mentionnés ci-dessus et EL). Elle est également appelée «eurogroupe».

Les **anciens** États membres de l'UE sont les États membres de l'UE-15 (voir ci-dessus).
 Les **nouveaux** États membres de l'UE sont les pays du groupe NÉM-10 (voir ci-dessus).
 Les pays **candidats** sont la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie.
 Les États membres **méridionaux** sont la Grèce, l'Espagne, l'Italie, Chypre, Malte et le Portugal.
 Les États membres **nordiques** sont le Danemark, la Finlande et la Suède.
 Les États du **Benelux** sont la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.
 Les États **baltes** sont l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Autres abréviations et acronymes

BCE	Banque centrale européenne
BDU PCM	Base de données des utilisateurs du Panel communautaire des ménages
CE	Communautés européennes
CIM	Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes
CITE	Classification internationale type de l'éducation
COICOP	Classification des fonctions de la consommation individuelle
CVTS2	Deuxième enquête sur la formation professionnelle continue
DTFT	Données trimestrielles sur les forces de travail
EBM	Enquête sur le budget des ménages
EFLV	Éducation et formation tout au long de la vie
EFT	Enquête (communautaire) sur les forces de travail
ESS	Enquête sur la structure des salaires
Eurostat	Office statistique des Communautés européennes
FPC	Formation professionnelle continue
GCSE	General Certificate of Secondary Education (+/- certificat d'enseignement secondaire supérieur ou baccalauréat (France))
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisés
n.c.a	non classé ailleurs
NACE Rév. 1	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	Nomenclature des unités statistiques territoriales
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
PCM	Panel communautaire des ménages
PIB	Produit intérieur brut
PMT	Politique du marché du travail
SEAT	Statistiques européennes sur les accidents du travail
SESPROS	Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale
SPA	Standard de pouvoir d'achat
TMS	Taux de mortalité standardisé
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UOE	UNESCO/OCDE/Eurostat